



CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Valoriser les potentiels, les dynamiques constructives de l'Afrique et de ses diasporas



L'entrepreneuriat féminin en Europe, Méditerranée et Afrique Un atout pour la relance économique mondiale ?

LIVRE BLANC

(Compte rendu, focus d'approfondissement, 40 recommandations, portraits de femmes entrepreneurs)



8 mars 2018

SOMMAIRE DU LIVRET

Coordination pour l'Afrique de Demain
www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



- I) Exposé des motifs, page 3
- II) Compte rendu de la Grande Rencontre du 18 décembre sur l'entrepreneuriat féminin, page 4
- III) Quarante recommandations pour le développement de l'entrepreneuriat féminin en Europe, Méditerranée, et Afrique, page 34
- IV) Cinq leviers pour accélérer l'entrepreneuriat féminin, page 38
- V) Focus d'approfondissement, page 40
- VI) Portraits de femmes entrepreneurs, page 49
- VII) Présentation des activités des organisateurs : Association du Notariat Francophone, Coordination pour l'Afrique de Demain, Union Européenne Féminine, page 54
- VIII) Présentation des intervenants et de leurs structures, page 55
- IX) Equipe projet de la Grande Rencontre du 18 décembre 2017, page 56
- X) Présentation des rédacteurs du livret, page 56
- XI) Contacts, page 56

Coordination pour l'Afrique de Demain
www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



I - EXPOSE DES MOTIFS

Roland Portella, Président de la CADE et Anne-Marie Cordelle, Déléguée générale de l'ANF

La reprise de la croissance économique mondiale passera par la prise en compte de toutes les forces vives qui peuvent apporter leurs talents dans la création de richesses. Au-delà des politiques de « genre », le temps de l'optimisation des savoir-faire des femmes dans l'économie productive et de leur valeur comme actrices économiques est arrivé.

Les gouvernements et les secteurs privés d'Europe, de la Méditerranée et d'Afrique, doivent impérativement, dans leurs politiques publiques et leurs stratégies de développement, renforcer les leviers encourageant les femmes à s'engager dans l'entrepreneuriat et valoriser leurs compétences productives.

Le rapport « Doing Business » de la Banque Mondiale a introduit pour la première fois, dans son édition 2017, la dimension « genre » permettant d'évaluer la facilitation accordée à l'entrepreneuriat féminin dans chaque pays. Le rapport du bureau Afrique du PNUD, publié en 2016, évalue à 6 % du PIB le manque à gagner engendré par les disparités de genre en Afrique subsaharienne. Le traité de Lisbonne (2009), en a fait une priorité mais l'égalité femme-emploi, en Europe, à l'exception de pays comme la Suède ou la Norvège, subit encore des résistances culturelles et des freins structurels.

L'évènement du 18 décembre 2017 a pour objectif de démontrer que la dynamique positive sur l'entrepreneuriat féminin et plus globalement sur le rôle de la femme comme créatrice d'investissements durables est enclenchée et qu'elle passe par la mise en œuvre de partenariats constructifs et de synergies d'action entre l'Europe, l'Afrique et la Méditerranée.

Il s'agit de s'interroger sur :

- La création d'un environnement favorable pour la montée en puissance des entrepreneuses,
- Les stratégies de réseaux et de regroupements des femmes pour le renforcement de leurs capacités et l'amélioration de leur compétitivité,
- Les domaines économiques investis par les entrepreneuses et comment briser le plafond de répartition des secteurs homme-femme,

Coordination pour l'Afrique de Demain
www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



II - COMPTE RENDU DE LA GRANDE RENCONTRE DU 18 DECEMBRE 2018

Par Philippe Mathieu, administrateur, et Jean Roch, membre de la CADE

Table introductive



Le président Laurent Dejoie

Monsieur **Laurent Dejoie**, Président de l'Association du Notariat Francophone (ANF) qui a bien voulu accueillir cette rencontre dans l'amphithéâtre du Conseil Supérieur du Notariat, adresse quelques mots à l'assistance. L'ANF a une longue histoire d'actions conduites à l'international avec un intérêt marqué pour la diversité juridique et la confrontation des points de vue sur cette question. C'est ainsi que l'ANF s'est saisie de grands dossiers tels que l'accès au foncier considéré comme une condition de stabilité, donc de développement ; l'état civil avec le problème des enfants non déclarés donc privés de leurs droits ; le droit de l'entreprise, le foisonnement d'entreprises dans les pays en développement ayant besoin de droits pour s'organiser. L'ANF s'est engagée à faire avancer ces dossiers. Dans ce cadre, un colloque tel que celui d'aujourd'hui qui porte sur l'entrepreneuriat féminin non seulement en Europe, mais aussi en Afrique, peut y contribuer.

Coordination pour l'Afrique de Demain
www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>





Les présidents Laurent Dejoie et Roland Portella

Roland Portella, Président de la Cade, précise que ce « do tank », travaille depuis plus de dix ans sur les questions économiques africaines et souhaite, à travers cette rencontre, faire le point sur l'investissement productif des femmes et leur accès à l'entrepreneuriat à travers la diversité des interventions sur ce sujet tant en Afrique qu'en Euro Méditerranée qu'illustreront les différents intervenants à cette rencontre. La CADE a, en effet, organisé de 2011 à 2013 un cycle d'ateliers sur le développement social et économique des femmes d'Afrique et des diasporas.

Madame **Christiane Tricot** de l'Union Européenne Féminine (UEF), apporte quelques informations sur cette Union. Créée en 1957 à Salzbourg, elle milite pour une Europe unie et forte, pour la paix et la sauvegarde de la démocratie. C'est une organisation non gouvernementale accréditée auprès des Nations Unies qui dispose d'un statut de consultant auprès de l'Union Européenne. Elle est membre de l'Union Démocratique Internationale.



Madame Christiane Tricot

Ch. Tricot est convaincue de l'influence déterminante du droit dans l'économie et l'UEF lutte au quotidien pour garantir aux femmes leurs droits fondamentaux et agit pour favoriser leur

Coordination pour l'Afrique de Demain
www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



accès à la vie économique, politique, sociale et culturelle, répondant ainsi aux souhaits des femmes de la Méditerranée et d’Afrique qui participent bien souvent dans la douleur à la construction de la vie démocratique de leur pays. Ces femmes, entreprenantes au sens de la définition donnée par l’Organisation d’Harmonisation en Afrique du Droit, constituent une vraie chance pour leur pays. L’UEF travaille actuellement sur deux axes de réflexion : la situation des réfugiés dans l’Europe d’aujourd’hui et les enfants invisibles, non enregistrés à l’état civil.



Madame Eyoum Minono Epoube

Madame **Eyoutm Minono Epoube**, Présidente du Réseau des Femmes parlementaires, indique que ce Réseau a été fondé en 2002 au sein de l’Assemblée parlementaire de la Francophonie. Il s’intéresse à l’autonomisation des femmes, ce qui englobe l’entrepreneuriat féminin. Le constat établi au niveau international est que les femmes sont les plus touchées par la pauvreté, qu’elles exercent souvent des petits métiers informels et qu’elles sont de ce fait non reconnues. Très peu d’entre elles sont à la tête d’une entreprise car les obstacles sont nombreux : problèmes d’accès à la terre, au crédit, à l’artisanat (une femme plombier n’est pas prise au sérieux), à la formation, de retraite. Le Réseau estime que ces femmes qui participent à l’économie de leur pays doivent s’organiser en coopératives, être encadrées, encouragées par des formations et bénéficier des mécanismes disponibles pour développer leurs entreprises car elles constituent une force essentielle pour une économie durable.



Monsieur Jérémie Pellet

Monsieur **Jérémie Pellet**, Directeur Général adjoint de l'Agence Française de Développement (AFD), rappelle la réalité des chiffres : 1,4 milliard de personnes dans le monde vivent avec moins de 1\$/jour dont 70 % de femmes. Si les femmes sont majoritaires dans la production agricole, moins de 10 % d'entre elles ont accès au foncier. Les inégalités sont donc fortes. Les études du PNUD et de la Banque Mondiale qui soulignent la nécessité de renforcer la place des femmes parce qu'elles créent de la croissance, sont totalement fondées. L'AFD, en charge de l'aide au développement pour la France, consacre ainsi deux de ses axes stratégiques à l'intégration des femmes dans l'activité économique. Cela implique de garantir l'accès des femmes à des services économiques de base, à des formations, de lutter contre les violences, de leur permettre de participer aux prises de décisions, à la gouvernance. Les projets soutenus par l'AFD dans son processus interne de développement durable intègrent systématiquement des actions pour l'autonomisation des femmes dans la vie économique. Aujourd'hui, 50 % des projets intègrent l'égalité femmes/hommes.

M. Pellet cite quelques exemples :

- En Tunisie, pour permettre aux femmes entrepreneurs d'accéder aux financements, l'AFD met en place des lignes spécifiques de microfinance qui ciblent les projets portés par les femmes en les accompagnant.
- Au Sénégal et dans un certain nombre d'autres pays, on promeut des filières économiques dans lesquelles les femmes ont des possibilités d'emploi importantes.
- En Turquie, l'AFD a créé avec une banque une ligne de financement pour faciliter des projets d'entreprises permettant aux femmes de s'y insérer. Par exemple si une entreprise turque a besoin d'un financement pour monter une crèche, ou de formations pour respecter le droit local en matière d'égalité hommes/femmes, elle peut s'adresser à cette banque qui lui fait des prêts à des taux très intéressants.

Au-delà de l'intégration des femmes dans le monde économique, l'égalité femmes/hommes est un objectif permanent quel que soit le projet. Par exemple, lorsque l'AFD finance un projet de métro comme en Inde, elle s'attache à savoir si les femmes pourront prendre le métro dans des conditions acceptables, si les activités économiques générées leur seront favorables. L'AFD essaie d'avoir une vision transversale parce qu'elle est convaincue que l'autonomisation des femmes dans la société et la vie économique est essentielle au développement.

Coordination pour l'Afrique de Demain

www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



Un grand témoin Jacques Attali, président de la fondation Positive Planet

(Modérateur : **Alain Grumberg**, journaliste, Directeur de Futuring Press)



Monsieur Jacques Attali

Jacques Attali : *Positive Planet* a été créé il y a 20 ans à l'occasion des « états généraux » de la planète. Anciennement *PlaNet Finance*, cette ONG a pour principale mission de développer l'inclusion économique, sociale et environnementale dans le monde, de façon durable et équitable. Les projets permettent au plus grand nombre et en particulier aux plus démunis, l'accès aux services financiers, à l'entrepreneuriat et aux marchés. Il a été demandé au plus grand nombre de gens possible de répondre à la question : si vous aviez une réforme à proposer pour changer le monde de façon positive, quelles solutions proposeriez-vous dans les grands domaines de l'environnement, du social ou du politique ? Les réponses seront regroupées et transmises à tous les dirigeants du G20 qui se réuniront en Argentine à l'automne prochain. J. Attali espère plusieurs millions de réponses. Ayant posé cette question à quelques connaissances, un ancien ministre indien a répondu que s'il avait une seule réforme à proposer, ce serait l'éducation des filles parce que c'est par là que tout passe, en précisant que l'éducation des filles exerce un effet de levier sur le développement infiniment plus grand que quoi que ce soit d'autre ; quand on éduque un garçon, on éduque un garçon, quand on éduque une fille, on éduque ses enfants.

Coordination pour l'Afrique de Demain
www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>





Monsieur Alain Grumberg

Alain Grumberg demande au témoin quelles sont, au-delà de l'éducation des enfants, les actions qu'il conseille pour conforter le rôle des femmes dans le développement et qu'en est-il des femmes et des enfants sans état civil.

J. Attali : Le cadastre est une des clés du développement économique. Ce qu'il faut, c'est une action multiple ; la plus importante est l'éducation financière des femmes qui doivent prendre conscience qu'elles peuvent se prendre en main, créer leur entreprise, même modeste. Il faut les aider, par l'éducation intellectuelle et financière, à définir leur projet et les financements suivront. Cette procédure fonctionne ; des femmes en situation de dépendance, prennent confiance, sont capables de créer leur entreprise, de s'occuper de leurs enfants et de les scolariser. Cette démarche s'inscrit dans l'économie positive qui œuvre pour les générations suivantes.

A. Grumberg : Les actions initiées peuvent-elles être transférées à d'autres pays ?

J. Attali : Beaucoup sont transférables. Au Sénégal, on est en train de mettre en place une pépinière pour les entreprises les plus modestes qui rassemble des femmes et des hommes pour les former aux techniques financières. On peut le faire ailleurs. A Madagascar, on a développé des mutuelles de santé très sophistiquées pour les plus démunis qui coûtent 1€ par an et par personne et qui peuvent être généralisées. Au Ghana, on a regroupé des femmes en coopérative pour le ramassage des noix de karité et les avons aidées à trouver des débouchés en les mettant en relation avec des entreprises internationales. Cette coopérative compte 15 000 femmes.

A. Grumberg : Les mentalités, chez les dirigeants des pays en développement, évoluent-elles ?

J. Attali : Oui, nous sommes à un moment de basculement entre égoïsme et altruisme. L'individualisme a atteint ses limites. Un besoin d'altruisme se fait sentir ; les grandes entreprises en prennent conscience. Nous avons mesuré un indice de positivité des nations. A la demande des entreprises, nous faisons l'analyse de leur positivité ; c'est pour elles un enjeu pour donner aux jeunes l'envie de travailler chez elles.

A. Grumberg : Que dire du changement climatique dans ce combat contre la pauvreté et les inégalités ?

J. Attali : Il y a un vrai enjeu auquel on ne prête pas suffisamment attention. Positif ne veut pas dire optimiste, mais on peut gagner la bataille. Il peut y avoir conflit entre climat et pauvreté ; c'est très facile de régler le problème du climat si on aggrave la pauvreté ; par contre on peut aggraver la situation climatique si on réduit la pauvreté. J. Attali craint beaucoup la montée en puissance de cette dernière thématique d'où l'importance de concilier les deux notamment en aidant les jeunes à créer des activités à économie d'énergie. *Positive Planet*, comme l'AFD, y travaille en aidant à développer des projets portant sur la production d'énergies non carbonées ou économes en énergie.

Mme **E. Minono Epoube** réagit aux propos de J. Attali. En Afrique, les parlementaires votent bien des lois pour créer des espaces économiques favorables aux femmes mais elles ne sont pas convenablement appliquées sur le terrain. On constate en effet que ceux qui disposent de moyens, de la terre, sont les hommes ; donc les agropoles créées par des femmes appartiennent aux hommes. Partant de ce constat, les femmes parlementaires adressent des recommandations aux dirigeants des pays francophones pour que le maximum soit fait pour l'éducation des filles, l'autonomisation des femmes, pour la société en général. Elles ont constaté que lorsque les femmes disposent de moyens, c'est pour leur famille, ce qui n'est pas le cas des hommes.

M. **J. Pellet** estime que J. Attali à tout à fait raison de ne pas opposer pauvreté et lutte contre le changement climatique. L'AFD a les deux mandats, ceux de porter les engagements de la France dans le cadre de la COP21 et de lutter contre la pauvreté. Dans les pays en développement, il y a un lien évident entre le développement, l'égalité femmes/hommes et le changement climatique, les femmes étant les principales promotrices d'un développement durable.

Table 1 : Politiques publiques et dispositifs institutionnels favorisant l'entrepreneuriat des femmes



Coordination pour l'Afrique de Demain
www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>





(Modérateur : Madame **Yasmina Lahlou**, journaliste African Business IC Publications)

Madame **Yasmina Lahlou** introduit les intervenants :

- Madame **Nayé Bathily**, responsable des relations avec les parlementaires, bureau des relations extérieures de la Banque Mondiale. La BM a publié un rapport sur la dimension « genre » dans les politiques en matière d’entrepreneuriat qui marque la volonté d’appuyer l’action des femmes dans le développement.
- Madame **Laurence Pais** : Union pour la Méditerranée, secrétaire générale adjointe pour les affaires sociales.
- Madame **Aoya Mohamed**, Directrice Générale d’Afrobytes, qui assure un pont entre les écosystèmes TIC africains et mondiaux.

Y. Lahlou rappelle le contexte. Le bureau Afrique du PNUD a fait en 2016 une évaluation assez alarmante en estimant à 6 % du PIB le manque à gagner engendré par les disparités hommes/femmes dans l’économie. Le traité de Lisbonne, en 2009, a fait de l’égalité des emplois féminins une priorité. A l’exception des pays scandinaves, il existe encore beaucoup de freins aussi bien culturels que structurels sur ce sujet en Europe. Elle demande à Mme Bathily si une dynamique positive a été enclenchée à ce sujet.





Madame Nayé Bathily

Madame Nayé Bathily : Les femmes africaines jouent un rôle économique essentiel mais le grand écueil est qu'elles interviennent essentiellement dans le secteur informel qui représente 90 % de l'économie. Elles se lèvent tous les jours pour nourrir leur famille et sont très présentes dans l'économie vivrière, le petit commerce, la mode, les cosmétiques. Les freins sont nombreux : foncier, accès au crédit, freins administratifs et juridiques. Le rapport de la Banque Mondiale publié tous les deux ans fait le point sur ces freins juridiques et institutionnels. Sur le continent africain, 28 pays imposent des limitations aux femmes : elles ont besoin de la permission de leur mari pour ouvrir un compte bancaire, pour enregistrer une entreprise, elles ne peuvent pas transmettre leur nationalité à leurs enfants. Face à ces obstacles, le corpus législatif est en train d'évoluer. Au niveau mondial, les parlementaires femmes sont en moyenne 20 % ; elles sont entre 30 et 40 % dans les parlements africains et la parité est dépassée au Rwanda (63 % de femmes parlementaires). La présence en nombre des femmes dans les parlements africains est favorable à cette évolution. Depuis une dizaine d'années, des lois favorisent l'entrepreneuriat des femmes mais le problème est l'application de ces lois et on doit, pour ce faire, se mobiliser.



Madame Aoya Mohamed

Madame Aoya Mohamed : les femmes africaines n'ont pas attendu les politiques publiques pour entreprendre. Le continent africain compte le plus fort taux d'entrepreneuriat féminin au monde : 41 % de femmes au Nigeria, ensuite viennent le Ghana, l'Ouganda. Comment

accélérer cette dynamique ? Il y a un fort dynamisme d'innovation sur le continent africain qui donne de l'autonomie et de la visibilité aux femmes.

Mme A. Mohamed, par sa pratique du terrain, a côtoyé le secteur privé et ses initiatives. L'initiative « Humanities Afrique » est un réseau de femmes entrepreneurs créé au Ghana, international puisqu'il touche 30 pays. L'idée est de promouvoir les nouvelles technologies au sein des réseaux de femmes, ce qui ouvre d'énormes perspectives. L'identité « Atiratif » basée à Nairobi forme des femmes diplômées qui veulent aller plus loin en améliorant leurs capacités pour réaliser des choses intéressantes.

A. Mohamed a organisé avec « Google » et un « Techub » basé à Lagos des tournées en Europe avec des *start-up* africaines sélectionnées, parmi lesquelles il y avait des femmes. L'une d'entre elle avait créé « Lage Bank » à Lagos. Il s'agit d'une plateforme de monitoring, notamment de poches de sang mises très rapidement à la disposition de femmes lors d'accouchements compliqués. Une autre jeune femme du Nigeria a mis en place une « Fintech » très innovante permettant aux moins de 30 ans d'économiser un peu chaque jour pour réaliser des initiatives personnelles. Ce sont des femmes qui ont acquis des compétences techniques et qui sont capables de les valoriser, d'attirer des investisseurs du monde entier, de construire des partenariats et d'acquérir une visibilité.

L'objectif d'« Afrobytes » est d'accompagner ces initiatives et d'apporter des solutions innovantes aux diasporas africaines qui sont les premiers investisseurs en Afrique (avec 65 milliards de transferts par an) en connectant les technologies africaines et européennes dans une perspective de développement inclusif, responsable et équitable. Compte tenu de l'importance de cette diaspora en France, « Afrobytes » souhaite faire de la capitale française un point de passage clé pour le marché de l'innovation en Afrique. C'est la raison pour laquelle tous ses événements sont organisés au Medef pour donner une posture « business » au continent africain et à ses initiatives.

Y. Lahlou introduit une parenthèse en faisant remarquer que le Medef a été dirigé par une femme, que le patronat marocain est également dirigé par une femme. Cette féminisation du patronat peut laisser espérer que les mentalités évolueront. Elle passe la parole à Madame Laurence Pais pour évoquer la méthodologie et les ambitions de l'UPM pour favoriser l'entrepreneuriat féminin.



Madame Laurence Pais

Coordination pour l'Afrique de Demain
www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



Madame **Laurence Pais** : L'UPM regroupe 43 pays, les 28 de l'Union Européenne et les 15 du pourtour de la Méditerranée. C'est une organisation intergouvernementale dont le siège est à Barcelone qui met en œuvre les décisions gouvernementales. L'UPM agit à trois niveaux :

- Le niveau politique : réunion des ministres des affaires étrangères et des différents secteurs où l'UPM est compétente : eau, énergie, développement humain, urbanisme, éducation et les affaires civiles et sociales que dirige L. Pais et qui regroupe tout ce qui concerne l'autonomisation des femmes et la jeunesse. Les réunions des ministres donnent à ces différentes thématiques une vision politique.
- Le niveau régional : les priorités politiques sont mises en œuvre à ce niveau lors de forums qui réunissent tous les acteurs, agences internationales, les gouvernements des Etats membres, les ONG, la société civile, les partenaires privés. Les priorités politiques concernant les femmes sont de quatre ordres : leur autonomisation, leur rôle dans la prise de décision et le monde politique, la lutte contre les violences, la lutte contre les stéréotypes à travers l'éducation et la culture.
- Le terrain et la mise en œuvre de projets concrets ; l'UPM ne finance pas elle-même les projets mais les soutient et les labellise sous réserve qu'ils correspondent aux priorités affichées et qu'ils s'inscrivent dans une approche régionale.

L'objectif final de l'UPM est d'aider la région Euro-méditerranéenne à coopérer et à s'intégrer pour se développer dans la stabilité en mettant en réseaux les acteurs qui travaillent sur une même thématique. Les actes qui découlent des engagements gouvernementaux pour accroître la participation des femmes à la vie économique sont : l'aménagement du cadre légal et politique, des mesures très concrètes pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin comme l'accès aux financements et la formation, un suivi spécifique des femmes associées à des petites et moyennes entreprises, favoriser la transition du travail informel vers le travail formel, améliorer l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Telle est la feuille de route de l'UPM qui doit s'assurer de la mise en œuvre des engagements pris.

L'UPM est facilitateur d'une cinquantaine de projets labellisés, la moitié concerne le développement humain, huit ciblent spécifiquement l'autonomisation des femmes et leur renforcement dans la vie socio-économique des pays. Un projet mis en œuvre par l'ONU pour le développement industriel cible très concrètement les femmes. Ce projet a trois volets : le volet « études » pour examiner son environnement et sa faisabilité, un volet « assistance technique » à travers les organisations de femmes d'affaires, un volet « accès aux financements et aux réseaux » ainsi qu'une aide pour préserver l'équilibre avec les tâches domestiques.

L'UPM a aidé les femmes à participer à une semaine économique à Barcelone et à rencontrer des chefs d'entreprises et des bailleurs de fonds potentiels, ce qui leur a permis de voir comment les entreprises du Nord ont su développer leur filière, de la chaîne de production à l'exportation. Ces femmes, courageuses, entreprenantes, peuvent aller beaucoup plus loin avec un peu de soutien. Mais il faut une forte volonté politique pour que les lois qui les concernent soient mises en œuvre, sous le contrôle de la société civile.

Y. Lahlou demande quelles sont les principales difficultés et revendications des femmes qui participent aux sessions organisées par « Afrobytes » ?

Coordination pour l'Afrique de Demain

www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



Madame **Y. Mohamed** répond que les principaux obstacles dont elles font part sont leur manque de visibilité, de fonds et surtout le manque de partenaires solides. Elles ont besoin de se constituer des carnets d'adresse. En janvier 2018, elle organisera une mission dans la Silicon Valley qui est très intéressée par l'innovation sur le continent africain, ce qui permet d'envisager la construction de nouveaux partenariats. En juin prochain, elle animera une session à Paris sur les femmes et les prochains marchés émergents. L'éducation y sera un sujet important. En 2050, il y aura beaucoup de monde à nourrir, former, transporter. Le digital sera une belle opportunité pour renforcer les politiques publiques au profit des femmes qui devront prendre leur place sur les nouveaux marchés.

Mme **N. Bathily** confirme cette opportunité en précisant que le taux de pénétration du mobile en Afrique est de 85 %. Elle donne un exemple édifiant au Kenya : grâce à l'initiative « MPSA » et aux transferts d'argent par le mobile, 21 millions de femmes ont accès à des financements. Les « success stories » existent donc mais on n'en parle pas assez. La Banque Mondiale a fait de l'accès des femmes à l'entrepreneuriat une priorité et a lancé une initiative pour lever 1 milliard de dollars à cet effet à l'intention de projets modestes mais structurés. Cette initiative comprend aussi de l'accompagnement, du renforcement des capacités, de l'accès aux technologies, à l'éducation. En raison des mariages précoces, les filles sont trop souvent obligées d'arrêter précocement leurs études. Il faudrait imposer l'éducation obligatoire jusqu'à 15/18 ans d'autant que les filles réussissent très bien dans les disciplines scientifiques. En Chine, 40 % des filles font des études scientifiques alors qu'elles ne sont que 15 % en Afrique. Là encore la volonté politique est requise.

Séance de Questions-Réponses

De nombreux Etats africains ratifient les conventions internationales ; des progrès en découlent-ils ?

Madame Païs indique qu'un rapport de progrès a été fait à la dernière réunion ministérielle de l'UPM. Les progrès existent mais ils sont insuffisants. Les ratifications par les gouvernements prouvent leur engagement politique ; après il faut mettre en œuvre les décisions, en assurer le suivi et les parlementaires ont un rôle important à jouer.

L'autonomisation des femmes par les nouvelles technologies se heurte aux freins d'une formation insuffisante ; bien souvent, si elles savent utiliser leur téléphone, elles ont des difficultés à se connecter.

Certains pays ont-ils une politique phare transférable à d'autres ?

L'Ambassadeur du Sénégal en France, Son Excellence Mr Bassirou, militant de la cause féminine, indique que le Sénégal a signé toutes les conventions en s'appuyant sur la charte africaine des Droits de l'Homme et des peuples. Le Sénégal est très engagé dans la protection du droit des femmes, dans leur formation, en particulier en favorisant leur accès à l'enseignement des sciences, mais aussi en leur accordant l'égalité en matière d'accès à la terre, de salaires et de paiement des taxes et des impôts.

Coordination pour l'Afrique de Demain
www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



Dans le domaine du droit des femmes, les pays scandinaves font figure de pionniers ; en Afrique, le Sénégal, le Rwanda et l’Afrique du Sud font figure de modèles. Cependant le chemin est encore long.

Réponses : Aucun classement n’a été fait mais il existe dans la zone Euro Méditerranée des avancées significatives sur certains sujets, d’où l’intérêt de travailler à l’échelle régionale qui permet l’échange d’expériences réussies. Au Rwanda, qui fait figure de pionnier, on peut très facilement obtenir un rendez-vous dans un ministère à partir de son site et avoir accès aux données utiles sans difficultés. Quand on connaît l’histoire de ce pays, il s’y est passé en 20 ans des choses extraordinaires.

Une intervenante doute de l’effectivité des facilités de financement pour les femmes, même pour celles qui ont le bon profil. Les banques ont des exigences particulières, même pour du microcrédit. Par ailleurs, lorsqu’elles se tournent vers les organisations internationales, on leur répond que les financements vont aux Etats. Elle juge les procédures inadéquates, ce qui cause des blocages.

Madame Bathily répond qu’effectivement la Banque Mondiale finance les Etats et non des initiatives privées mais il existe une branche privée, la Société Financière Internationale, qui peut financer les initiatives privées d’un certain niveau. L’initiative « WIFI » lancée en 2017 a pour but de financer les femmes directement et de les accompagner par des formations, des mises en réseaux. La Banque Mondiale insiste pour avoir une compétence « genre » dans tous les projets qu’elle finance. Il s’agit de faciliter, par son intervention auprès des Etats, l’accès des femmes aux financements.

Intervention de Madame Cécile Kashetu Kyenge

(par vidéo conférence)



Madame Cécile Kashetu Kyenge

Madame Cécile Kashetu Kyenge, députée européenne, axe son intervention sur le droit d’entreprendre qui est un droit constitutif de nos sociétés. Reconnaître ce droit aux femmes doit

Coordination pour l’Afrique de Demain
www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



tenir compte de leurs difficultés particulières à s’engager pour lui donner toutes ses chances d’aboutir. Le Parlement européen, notamment dans ses commissions, s’est résolument tourné vers l’Afrique et a tourné la page de l’assistanat et du paternalisme pour ouvrir l’ère d’un partenariat égalitaire. Il y va de l’intérêt de l’Europe mais cette position répond aux interpellations des peuples africains et de certains de leurs dirigeants.

Au sein de l’Assemblée Européenne, les femmes occupent une place de choix dans ce partenariat égalitaire. Elles ont le désir d’entreprendre et le font dans le cadre de l’économie informelle pour nourrir leur famille ; ce sont des entrepreneurs potentiels. Les responsables politiques doivent leur apporter des solutions pour les faire évoluer petit à petit vers un cadre formel pour devenir les entrepreneurs qu’elles méritent d’être. Madame Kyenge s’efforce de provoquer une prise de conscience au sein des institutions européennes et constate avec plaisir que cette assemblée y est fortement engagée.

Table 2 : Instruments d’accompagnement financier et technique pour soutenir la compétitivité des femmes entrepreneurs



Table 2

(Modérateur : **Antoine d’Abundo**, Chef de rubrique, Service Economie, La Croix)

- **Estelle Bacconnier-Thivet**, Commission européenne, Direction générale du Marché intérieur, Industrie, Entrepreneuriat et PME, Unit F2 « Clusters, Social Economy and Entrepreneurship »
- **Me Patricia Elias Smida**, fondatrice et présidente d’« Avenir Liban »
- **Philippe Kunter**, directeur responsabilité sociale et environnementale (RSE), Banque Publique d’Investissement (BPI)

Coordination pour l’Afrique de Demain
www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



- **Sandra Jeudy-Arnould**, directrice du Centre d’Affaires Entreprises, porte-parole du programme «ConnectHers», BNP Paribas



Monsieur Antoine d’Abbundo

Le modérateur observe que, d’après des chiffres qui datent de 2012, les femmes ne représentent en Europe que 34 % des chefs d’entreprises et 30 % des créateurs d’entreprises. Le plus étonnant est que les pays qui possèdent le plus haut taux d’entreprises féminines sont plutôt les pays du Sud : Grèce, Portugal, Italie, Croatie.



Madame Estelle Bacconnier-Thivet

Estelle Bacconnier–Thivet rappelle que l’Union européenne n’a pas vocation d’accompagner les femmes dans le développement de leurs projets, mais qu’elle intervient dans nombre de domaines qui ont un impact, direct ou indirect, sur leur activité. Dans les pays du Sud et notamment en Grèce, l’entrepreneuriat féminin est surtout un entrepreneuriat de nécessité, quand il n’est pas possible de trouver un emploi par ailleurs.

Les chiffres cités par le modérateur révèlent bien qu’il existe un potentiel économique inexploité. Les femmes ne représentent qu’un tiers des entreprises européennes. En 2015, il y avait en Europe moitié moins de femmes auto-employées que d’hommes (9 % au lieu de 18 %), mais les pratiques varient beaucoup d’un État à l’autre. L’Irlande compte trois fois plus d’hommes auto-employés que de femmes, alors que les taux sont similaires au Luxembourg.

Coordination pour l’Afrique de Demain
www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



Certains experts de l'Union européenne s'intéressent à la question de l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée et, notamment, à la manière dont les congés parentaux sont répartis entre les femmes et les hommes, ce qui impacte la manière dont les femmes peuvent développer une activité entrepreneuriale. C'est l'impact de la question du genre dans le cadre de l'activité commerciale. L'Union accompagne différentes structures pour soutenir la formation, l'échange, la mise en réseau des femmes entrepreneurs ou à travers le fonds social européen.

La Commission européenne vient de lancer « Wegate », un site ressource destiné à l'entrepreneuriat féminin en Europe, afin de mettre en relation les femmes entrepreneurs européennes, de leur permettre d'accéder à des soutiens spécifiques et de les encourager à mieux profiter de leurs réseaux. Il faut du temps, de volonté et de la motivation pour aller vers ce genre de site. Il faut encourager les associations qui soutiennent les femmes entrepreneurs à davantage échanger au niveau européen, car nombre d'entre elles ne se connaissent pas.



Madame Sandra Jeudy-Arnould

Sandra Jeudy-Arnould informe que BNP Paribas a lancé « #ConnectHers », un programme d'accompagnement et de mise en relation destiné aux femmes, en faveur de l'entrepreneuriat féminin. Une étude menée en liaison avec l'école de management de Grenoble a fait ressortir 4 grands points sur l'entrepreneuriat féminin. Le premier point, c'est que le crédit n'est pas « genré », la principale différence étant que là où un homme demandera un crédit d'1 million d'euros, la femme se contentera d'une demande de 300 000 euros. Le deuxième point est que les femmes n'utilisent pas leurs réseaux sociaux pour asseoir leur croissance. Le troisième enseignement, c'est que le banquier est vu comme un transactionnel, mais pas comme un relationnel, c'est-à-dire qu'on ne vient pas le voir pour trouver un conseil. Enfin, la plupart des femmes cherchent de la croissance organique, mais elles ne chercheront pas du développement au-delà.

« #ConnectHers », qui compte plus de 400 femmes, fait bénéficier les femmes entrepreneurs de financements, d'expertises, et les met en relation avec les bons acteurs.

Coordination pour l'Afrique de Demain

www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>





Maître Patricia Elias Smida

Me **Patricia Elias Smida** déplore que, dans les pays arabes, une femme perd tout droit sur ses enfants dès qu'elle accouche. Si elle divorce, elle risque de les perdre et elle perd tous ses moyens, en tant que chef d'entreprise, quand elle a perdu ses enfants.

« Avenir Liban » travaille sur le droit, sur la capacité des femmes à entreprendre et à connaître leurs droits. Elle note qu'en France, seules 11 % des sociétés qui ont levé des fonds sont féminines et que seules 12,6 % d'entre elles emploient plus de deux salariés. Ce sont de très petites entreprises. Il faut aider ces femmes à avoir accès au financement et à un suivi qui leur permette de créer de grandes entreprises.

Pourquoi y a-t-il le besoin spécifique d'un entrepreneuriat au féminin ? L'économiste Esther Duflo parle d'un « plafond de verre », qui fait que les filles ont moins de confiance en elles et sont moins ambitieuses que les hommes ; elles pensent qu'il vaut « mieux faire petit que grand ». Pourtant, les femmes sont plus compétentes et plus diplômées que les hommes. Des actions spécifiques en leur faveur encouragent les femmes à entreprendre et leur donnent confiance en elles. Un grand média a récemment traité de l'entrepreneuriat, en affichant la photo de 11 hommes, sans celle d'aucune femme ! La réaction des femmes ne s'est pas fait attendre et elles ont fait la même chose avec le portrait de 13 femmes. Dans les médias, 80 % des intervenants sont des hommes, parce que la compétence des femmes n'est pas encore reconnue. Il y a donc un travail de fond à faire dans tous les domaines !



Monsieur Philippe Kunter

Coordination pour l'Afrique de Demain

www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



Philippe Kunter indique que les actionnaires de « BPI France » sont l'Etat et la Caisse des dépôts, chacun avec 50 % des actions. La banque traite chaque année 80 000 entrepreneurs sous des formes soit d'investissement, soit de financement. L'entrepreneuriat féminin est l'une des 4 priorités *1 de la Charte de responsabilité sociétale d'entreprise de la BPI, parce que c'est un enjeu de croissance durable. La banque a pris des initiatives en faveur de l'entrepreneuriat féminin ; elle s'est appuyée sur une étude réalisée (en 2014) sur 10 ans de création d'entreprises innovantes au féminin en France et sur une étude sur la solitude des dirigeants (en 2016) qui marque un certain nombre de différences selon le genre. Le dénominateur commun, c'est le même goût et la même envie d'entreprendre ; il en va de même pour l'environnement familial et amical. Tous les créateurs d'entreprises rencontrent également les mêmes difficultés opérationnelles pour boucler des plans de financement. Par contre, la peur de l'échec est plus forte chez les femmes que chez les hommes (36 % contre 28 %), ainsi que la crainte de ne pas être au niveau (29 % contre 16 %). Les femmes se montrent plus sensibles aux difficultés administratives, logistiques, de recrutement et de fidélisation du personnel. Sandra Jeudy-Arnould a indiqué que la femme se contente d'une demande de crédit nettement inférieure à celle de l'homme. S'agit-il d'un manque d'ambition ou d'une plus grande prudence ? Ce sont des sujets sur lesquels il faut travailler.

*1 L'emploi, et plus particulièrement l'emploi des jeunes, l'entrepreneuriat féminin, la qualité de la gouvernance et du management, la transition écologique et énergétique

Séance de Questions-Réponses

Quels accompagnements spécifiques mettez-vous en place pour les femmes et y a-t-il des points sur lesquels les femmes sont supérieures aux hommes lorsqu'elles entreprennent ?

P. Kunter répond que la BPI a mis en place des accélérateurs concernant les PME, les ETI et les *start-up* et l'on a constaté une forte progression des femmes dans ces accélérateurs, avec un taux de 20 % de femmes, alors qu'elles n'étaient encore que 5 % il y a 3 ans. Il y a un levier très important qui est l'envie; il faut aller dans les écoles pour dire aux jeunes ce qui est possible et que la banque peut les aider. Aujourd'hui, il n'y a plus de problèmes de liquidité et le nerf de la guerre, c'est l'accompagnement des entrepreneurs, c'est ce qui est extra-financier. C'est ce sur quoi la BPI a mis l'accent: comment aider les entrepreneurs à aller à l'international, comment monter un plan digital, comment bien négocier?

Sandra Jeudy-Arnould a dit qu'il est compliqué de faire avancer la cause des femmes dans son entreprise. Peut-elle nous en expliquer les raisons?

Celle-ci répond que la gestion du réseau « #ConnectHers » comporte une majorité d'hommes. Cette initiative a d'abord été considérée comme un sujet de communication et non comme un sujet sociétal profond. Derrière ces réticences, il y a un peu de moquerie, mais surtout de la passivité. Il a fallu «faire avec» : beaucoup communiquer et ne pas se fixer sur quelques personnes convaincues au niveau central, mais créer suffisamment de relais locaux. Il a été décidé de mettre en place cent référents, dont une majorité de femmes. Ces personnes,

Coordination pour l'Afrique de Demain
www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



convaincues et convaincantes, ont pour mission de porter la bonne parole, aussi bien en interne qu'en externe.

Quelles sont les actions concrètes menées par «Avenir Liban»?

P. Elias Smida répond qu'il faut sensibiliser à l'entrepreneuriat féminin dans les collèges, dans les lycées et dans l'enseignement supérieur, par exemple en accompagnement des cours de technologie. Il faut inciter les Universités à avoir des programmes innovants pour les entrepreneurs femmes et les soutenir dans les régions rurales. « Avenir Liban » forme les femmes à s'organiser en coopératives, elle les initie à leurs droits et les aide juridiquement dans leur cheminement de futures gestionnaires. La plupart de ces micro-entreprises périclitent ; il faut donc les accompagner, les aider à se financer et œuvrer à un égal accès aux fonds publics et à un partenariat privé/public. « Avenir Liban » veut développer des incubateurs appliqués à l'entrepreneuriat féminin pour tout ce qui est *mentoring*, *coaching*, plan comptable, plan de financement, *business plan*, gestion de clientèle. On doit s'occuper des femmes oubliées, de celles qui n'ont pas eu la chance de connaître l'informatique et le monde moderne. Une aide légale est importante pour ce suivi, surtout pour la gestion du patrimoine. Par exemple, la femme n'a pas le droit d'ouvrir un compte en banque pour son enfant, parce qu'elle n'a pas la tutelle et, pour les quelques-unes qui y arrivent, le compte peut être vidé par le mari qui dispose de l'autorité parentale.

L'association a obtenu la création d'un ministère de la femme au Liban en 2016 et elle a rédigé un rapport sur la situation des femmes et les droits des femmes au Liban auprès de l'ONU. « Avenir Liban » n'a pas de site internet, pour des raisons d'économie, mais elle a une page *facebook*.

Est-ce que la dimension du genre sera développée dans les politiques de développement de l'Union européenne ?

E. Bacconnier répond que la question du genre est un axe important dans le travail de l'Union européenne. Certains projets vont être lancés sur l'Amérique latine et les Caraïbes, pour associer davantage les femmes entrepreneurs dans les échanges et mettre en contact les Européennes et les Latino-américaines pour ouvrir de nouvelles possibilités commerciales.

Madame Smida n'a pas parlé de la répartition inégale de l'héritage entre les hommes et les femmes dans les pays arabes. Est-ce que cela n'a pas d'incidence sur la possibilité pour une femme de lancer une entreprise et sur la confiance que le banquier va lui accorder ?

Le Liban n'est pas un État islamique et les religions y sont réparties en 18 confessions reconnues. Les lois successorales sont régies par la situation particulière de chacun. Le droit français s'applique aux femmes chrétiennes, qui sont à égalité avec les hommes. Pour les musulmanes, il existe une différence entre le chiisme et le sunnisme. Jusque dans les années 75, la femme devait demander l'autorisation du mari pour travailler ou créer son entreprise, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. « Avenir Liban » travaille pour avoir une loi qui régisse les statuts personnels au Liban. Par ailleurs, le Parlement ne compte que 4 femmes sur 128 députés. Les élections législatives vont se tenir en mai et il faudra avoir un groupe de femmes



parlementaires pour défendre la cause des femmes, à l'exemple de la Tunisie, du Maroc ou même de l'Arabie saoudite, qui sont en train d'avancer.

Table 3 : Stratégies de réseaux, partenariats constructifs et synergies entre les femmes entrepreneurs d'Europe, de Méditerranée et d'Afrique



Table 3

(Modérateur : **Alain Grumberg**, journaliste, directeur de « Futuring Press »)

- **Jihen Boutiba Mrad**, secrétaire générale de l'Union méditerranéenne des confédérations d'entreprises (Businessmed)
- **Véronique Saubot**, présidente de « Force Femmes »
- **Agathe Giros**, fondatrice et présidente de « The Editorialist, Europe »
- **Asmâa Morine Azzouzi**, présidente de l'Association des Femmes Chefs d'entreprises du Maroc
- **Clenne Mouangou**, chef d'entreprise, fondatrice et directrice de «C.M Agrobusiness», Afrique Centrale

Le modérateur demande aux intervenantes quels sont, selon elles, les différents obstacles à l'entrepreneuriat féminin et comment faire pour lever ces obstacles.

- **Jihen Boutiba Mrad** répond que le principal obstacle que rencontrent les femmes, que ce soit en Europe ou en Méditerranée, c'est la culture. On leur inculque, à l'école et dans la famille, que l'homme est supérieur à elles.
- **Asmâa Morine Azzouzi** précise que les femmes ont toujours entrepris au Maroc, à la ville comme à la campagne, en créant des petits ateliers et des coopératives de tissage dans le monde

Coordination pour l'Afrique de Demain
www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



rural. Le seul souci, c'est que ces femmes ne voient jamais les choses en grand et qu'elles travaillent pour les autres et non pour elles-mêmes ; elles sont dans le dévouement et ne profitent pas du fruit de leur labeur. On retrouve cette caractéristique au niveau de l'entreprise : les femmes seront plus dans les activités de services, dans des petites auto-entreprises qui demandent peu de moyens. Elles se créent une auto-limite, qu'il faut combattre par l'éducation et par les médias pour changer l'image de la femme.

Des femmes qui ne savent ni lire ni écrire utilisent les réseaux sociaux. Le *WhatsApp* *2 a révolutionné les usages, particulièrement dans le monde rural où l'on voit ces femmes envoyer des photos et faire de la démarche commerciale!



Madame Véronique Saubot

Véronique Saubot indique qu'une récente étude rédigée par le « Global Entrepreneurship Monitor » montre quelque chose d'assez paradoxal, à savoir que, dans les pays moins développés, on est dans une démarche d'entrepreneuriat féminin qui est plus de nécessité, mais que les femmes s'auto-limitent moins que dans des pays européens. Dans ceux-ci, 67 % des femmes se sentent légitimes dans un entrepreneuriat de nécessité, alors qu'elles sont 35 % à se sentir capables d'avancer sur l'entrepreneuriat qu'on nommera opportuniste.

« Force Femmes » offre un accompagnement gratuit à des femmes de plus de 45 ans souhaitant être soutenues dans leurs démarches de retour à l'emploi ou de création d'activité. Elles ont besoin de se ré-assurer sur la qualité de leurs projets et veulent rompre une forme d'isolement, chercher des échanges avec des personnes capables de leur raconter leur propre parcours. Les femmes de 45 ans se sentent très en retrait par rapport à la question des réseaux sociaux et du digital comme levier de commercialisation et de développement et elles ont besoin d'un accompagnement pour se lancer. Même si elles viennent rechercher un emploi, on les incite à réfléchir à la possibilité de créer leur propre entreprise, chose à laquelle elles ne pensent pas, parce qu'elles considèrent que c'est réservé aux hommes.

« Force femmes » a accompagné 22 000 femmes depuis 10 ans et créé 800 entreprises pour environ 1 200 emplois. Elle dispose de 800 bénévoles à travers la France. L'accompagnement est individuel, avec des bénévoles qui sont des chefs d'entreprises ou des experts qui animent plutôt des ateliers de vie collective.

Un parcours de formation sur la création d'entreprises a été lancé, avec l'appui de préfetures. Il se déroule sur 3 mois à raison d'une séance d'une journée toutes les 3 semaines, avec un

Coordination pour l'Afrique de Demain

www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



travail intermédiaire entre chaque étape, dans un petit groupe de femmes qui sont pilotées par des experts. Il faut toujours se faire accompagner quand on cherche un travail, il ne faut jamais attendre.



Madame Clenne Mouangou

Clenne Mouangou a commencé sa carrière professionnelle dans le secteur bancaire en France, puis elle a eu l'idée de créer une entreprise dans son pays d'origine, le Congo-Brazzaville, sans savoir exactement ce qu'elle allait faire, mais en cherchant à être utile. L'idée de la ferme porcine est partie d'une anecdote : à chaque fois qu'elle arrivait à Brazzaville, on lui demandait si elle avait apporté des saucissons secs! Pourquoi importer des saucissons secs quand on peut les produire sur place ? Elle a donc décidé de se lancer dans l'élevage de porcs, sans *business plan* et vraiment au culot. Elle a rencontré des difficultés, d'abord en tant que femme qui travaille dans un domaine réservé aux hommes et les gens la considéraient souvent comme une simple image marketing. Elle a eu aussi des problèmes pour la construction et pour la recherche de documents et elle a même dû obtenir l'accord de son père pour pouvoir acheter son terrain.



Madame Agathe Giros

Agathe Giros a fondé « The Editorialist », une *start-up* qui accompagne les entreprises dans la conception de contenus sur leurs stratégies et assure leur diffusion auprès de leurs cibles professionnelles. Elle a été inspirée par des gens qui avaient réussi dans leur business. Elle a

Coordination pour l'Afrique de Demain
www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



cherché un modèle d'origine française qui «cartonne» à l'étranger et elle l'a trouvé en la personne d'Isabel Marant *3.

Le cadre légal est important, mais le cadre culturel est tout aussi important pour faire changer les choses. La difficulté de l'entreprise féminine en Europe, c'est que les investisseurs, les jurys et les décideurs sont des hommes à 80 %. Rien ne leur interdit de travailler avec des femmes, mais il s'agit tout de même d'un phénomène culturel qui a un impact sur la création d'entreprises.

« The Editorialist » sert des entreprises du CAC40, où les interlocuteurs sont principalement des femmes. La société sert aussi des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire, où les partenaires sont presque toujours des hommes.

Le premier conseil à donner, c'est de mettre de côté tous les préjugés sociaux et d'oser entreprendre, alors que la femme reste cantonnée dans le rôle de femme au foyer.



Madame Asmâa Morine Azzouzi

Asmâa Morine Azzouzi indique que l'Association des Femmes Chefs d'entreprises du Maroc a été créée pour aider les femmes qui ont de petites entreprises à monter en puissance par des formations et par l'entraide. L'association compte 600 membres, 7 antennes régionales et 6 incubateurs au féminin labellisés « Maroc Pionnières ». Ces incubateurs sont dédiés à la promotion et à la sensibilisation à l'entrepreneuriat féminin, notamment grâce à des campagnes de sensibilisation dans les écoles de commerce et d'ingénieurs, dans les universités et les centres de formation. Les incubateurs offrent un appui en termes d'hébergement, de conseil, de formation et de réseau. Après sélection, des jeunes filles désireuses d'entreprendre seront accompagnées gratuitement pendant 18 mois, avec des offres de formations, du *mentoring*, des voyages d'affaires, des mises en relation. Les incubateurs ne sont pas purement féminins, mais la parité est exigée ; la femme doit participer au moins à 50 % du projet. La moyenne d'âge se situe entre 22 et 35 ans. Ce sont des femmes qui ont fait des études et qui sont dans les services, ce qui n'empêche pas de les sensibiliser à l'industrie par le biais de services liés à l'industrie. L'Association a fait du *lobbying* auprès des pouvoirs publics pour introduire l'entrepreneuriat féminin comme priorité nationale, ce qui vient d'être obtenu cette année. Ceci change beaucoup

Coordination pour l'Afrique de Demain

www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



la donne, puisque des budgets publics seront affectés à des programmes d'aide aux femmes, au niveau du monde rural ou du périurbain.



Madame Jihen Boutiba Mrad

Jihen Boutiba Mrad informe que l'Union méditerranéenne des confédérations d'entreprises, « Businessmed », représente une vingtaine de pays, autant des pays du Nord que du Sud. Elle travaille en collaboration avec l'Union pour la Méditerranée et implémente de nombreux projets de la Commission européenne. Elle a récemment organisé un grand forum à Marrakech, qui rassemblait les actrices méditerranéennes.

Un projet en cours, destiné au Sud-méditerranéen, s'intéresse au dialogue social. Quand on entend dialogue social, on entend souvent grèves, mais ce n'est pas le cas ici. Le projet porte sur l'accès des femmes aux positions décisionnelles, aux connaissances de leurs droits. Il intéresse la Tunisie, la Jordanie et le Maroc, ainsi que, du côté européen, l'Allemagne, la Suède et le Portugal. L'accent est mis sur l'échange de bonnes pratiques entre le Nord et le Sud, en termes d'information, d'accès à l'entrepreneuriat et d'accès des femmes à leurs droits.

Toutes les informations utiles figurent sur le site de la Commission européenne. L'Union pour la Méditerranée regroupe chaque année les réseaux de femmes euro-méditerranéennes pour qu'elles échangent entre elles sur tous les sujets dont les femmes ont besoin de discuter. « Businessmed » est le leader d'un projet qui réunit des ministres, des organisations de support de l'entreprise (OSE) de la région euro-méditerranéenne, des chefs d'entreprises et différents acteurs du secteur privé. L'événement donnera l'occasion de partager les expériences et les bonnes pratiques entre les différentes OSE sur le thème de «La femme dans les organismes de support aux entreprises».

*2 *WhatsApp* est une application qui fournit un système de messagerie instantanée via Internet et via les réseaux mobiles.

*3 Créatrice de mode

Coordination pour l'Afrique de Demain
www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



Séance de Questions-Réponses

Quelles sont les mesures que vous considérez comme essentielles pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin?

A. Morine Azzouzi estime que la première mesure à prendre au Maroc, c'est d'assurer la garde des enfants. Les chiffres de l'employabilité et de l'accès à l'entrepreneuriat sont en train de se dégrader, parce que la famille évolue vers la micro-famille et que l'aide de la part des tantes ou des grands-mères a disparu. La femme marocaine est moins libre qu'auparavant. Bien que nombre d'entre elles poursuivent des études supérieures, le taux d'employabilité féminin est tombé à 27 % au Maroc. Il n'y a pas de crèches publiques, pas de crèches communales et les seules structures existantes sont privées et « hors de prix ».

J. Boutiba Mrad insiste sur la promotion des femmes aux postes de décision. Elle est souvent la seule femme dirigeante dans les réunions auxquelles elle participe. Certains considèrent que la principale ennemie de la femme, c'est la femme elle-même. Ce « plafond de verre » sera difficile à briser.

C. Mouangou met l'accent sur l'accès au financement, parce qu'il arrive un moment où les femmes ne savent plus à qui s'adresser pour obtenir les financements nécessaires pour développer leur activité.

Je rejoins madame Azzouzi qui parlait du secteur informel au Maroc. Quant à moi, je gère des réseaux de femmes au Sénégal, des groupements d'intérêt économique (GIE). Ces femmes, bien organisées, travaillent dans la transformation des produits halieutiques, dans la teinture. Elles ont besoin d'accompagnement dans ces métiers difficiles. Aujourd'hui, grâce à WhatsApp, elles peuvent communiquer pour échanger des idées ou demander des aides. L'égalité des chances est une bonne chose, mais la parité en est une autre, qu'il importe de réaliser partout.

Je suis une femme entrepreneur depuis une trentaine d'années, âgée de plus de 45 ans et autodidacte. Je viens de fonder une entreprise à Casablanca, mais j'ai du mal à intégrer les réseaux, qui sont pourtant nombreux. Alors, comment peut-on y accéder?

V. Saubot répond que la solution existe et qu'elle se fera un plaisir d'accueillir cette personne dans son réseau « Force femmes ».

Quels sont les mécanismes qui pourraient être développés entre l'Europe et l'Afrique pour permettre aux femmes du milieu rural, qui sont la majorité en Afrique, d'aller vers leur autonomisation ?

J. Boutiba Mrad répond que l'on s'est rendu compte que les organisations de support aux entreprises n'avaient pas elles-mêmes le niveau qui leur permet de former les autres. C'est pourquoi il a été institué un projet de formation entre les chambres de commerce euro-méditerranéennes, les agences de promotion et les patronats. « Businessmed » se forme et



forme son personnel et elle va notamment former l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) à soutenir les entreprises en termes d'accompagnement et en termes de soumission aux projets.

Table de conclusions et de perspectives sur le dynamisme économique des femmes



Conclusion

(Modérateur: **Laurent Dejoie**, Président de l'Association du Notariat Francophone)

- **Irène Frain**, écrivain
- **Jean-Louis Guigou**, président de « La Verticale » Institut de prospective économique du monde méditerranéen (IPEMED)



Madame Irène Frain

Coordination pour l'Afrique de Demain
www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



Irène Frain, qui s'est beaucoup investie dans « Women's Forum for the Economy and Society » *4 précise qu'elle n'est engagée ni dans la vie de l'entreprise, ni dans le milieu économique. Elle a enseigné pendant 15 ans et a formé des élèves, des étudiants et même des professeurs, en tant que conseillère pédagogique. Depuis des années, elle exerce le métier d'écrivain, qui est dans la solitude et l'écrivain ne rencontre la vie que s'il le veut bien. Quant à elle, elle a toujours aimé aller voir les gens, tous les gens quels qu'ils soient.

Son amour du terrain l'a poussé à écrire sur les femmes, comme, dans les années 80, sur une femme-bandit indienne, devenue meurtrière pour se venger d'un viol dans la région de «la vallée des bandits». La romancière a réussi à rencontrer en prison cette femme, menacée d'être pendue, et à comprendre ce qui pouvait pousser une femme d'un milieu rural illettré à organiser une telle vengeance meurtrière. Elle en a fait un roman intitulé «Devi».

Son ouvrage intitulé « Au royaume des femmes » traite des sociétés matriarcales de la Chine de l'Ouest et des marches du Tibet à travers des personnages des années 30. L'auteur a cherché à comprendre comment fonctionnait de l'intérieur l'une des dernières sociétés matriarcales ou matrilineaires de la planète. I. Frain s'est encore intéressée à de grandes figures féminines. Dans « Beauvoir in Love », elle livre les secrets de la liaison entre Simone de Beauvoir et l'Américain Nelson Algren. On s'aperçoit, à travers les archives américaines, que Simone a vécu une grande passion, mais qu'Algren lui a inspiré son œuvre majeure « Le deuxième sexe », dont la conception s'est donc faite en parité avec l'amant.

Dans le récit «Marie Curie prend un amant», la romancière raconte la pression dont a souffert Marie Curie, la seule femme qui a décroché deux Prix Nobel, suite à son histoire d'amour avec Paul Langevin. Dès son premier prix, on l'a accusée d'avoir tout volé à son mari et c'est lui qui interviendra pour qu'elle obtienne le prix. Ensuite, alors qu'elle est veuve et qu'elle continue ses recherches sur la radioactivité, elle devient la femme à abattre, celle que les journaux d'extrême-droite appellent «la Dreyfusarde» *5. Elle est veuve, elle a de jeunes enfants, elle est née dans un pays étranger et, en plus, elle a fait une découverte qui révolutionne la physique traditionnelle. Elle est calomniée et elle a littéralement subi un lynchage, un complot médiatique et politique fomenté par la presse et les jaloux.

En adhérant à « Women's Forum », la romancière a voulu apporter une réflexion de l'extérieur. Elle s'est intéressée à des femmes qui avaient écrit leurs expériences de combat. Ce pouvait être une femme violée, comme dans le cas des Indiennes du « gang des saris roses », ou une chanteuse issue d'une société matriarcale de la Chine de l'Ouest. Elle a regardé le « Women's Forum » comme une société en train de naître. Ce qui l'a frappé, c'est que le débat revenait constamment sur le « plafond de verre », sur la difficulté de relier la vie privée et la maternité à la vie professionnelle. La question récurrente était de savoir s'il existait un *management* au féminin. Depuis quelque temps, à travers le débat mondial sur le harcèlement sexuel, comment entreprendre et réussir au féminin. Est-ce que le corps féminin est un handicap et comment vaincre ce handicap ? Ce qui s'affirme, comme on le voit dans les images du métro avec l'actrice Marion Cotillard, censée incarner un nouveau type de femme, c'est la femme forte qui se respecte et qui dit non. I. Frain admet qu'elle ne sait pas si toutes les femmes sont des femmes fortes, elle sait seulement qu'elles s'efforcent de l'être. Elle cite des extraits d'un de ses textes



qui va bientôt paraître : « Quand ma mère et mes tantes remplissaient des paperasses à la rubrique « profession », elles inscrivait unanimement « sans », puis, silencieuses et résignées, elles se remettaient au travail. Elle n'a pas voulu pour elle de la vie de sa mère !

Une entreprise ne vaut rien si les femmes n'ont pas le courage de faire entendre, au-dessus des échetes laborieuses, avec la même force que les hommes, la rebelle allègre, créative, la petite musique des cigales.



Monsieur Jean-Louis Guigou

Jean-Louis Guigou, artisan d'une réconciliation entre la France et ses anciennes colonies, s'intéresse au rôle joué par les femmes dans cet arrimage de l'Afrique et de l'Europe. Dans les pays africains et méditerranéens, les femmes ont, plus qu'ailleurs, deux fonctions stratégiques : l'une est politique et l'autre économique. L'émancipation des femmes entraîne l'émancipation des peuples, car ce sont souvent les femmes qui mènent le combat et battent le record de la création d'emplois. Dans les pays du Sud, la proportion des femmes universitaires est très élevée ; en Jordanie, toute une classe d'âge est à l'Université. Les hommes prennent leur revanche en leur créant des conditions d'emploi plus difficiles : manque de crèches, pas de garde d'enfants, des transports onéreux. La fondation « Anna Lindh », du nom de la ministre suédoise des Affaires étrangères assassinée, à laquelle adhèrent 5 500 organisations de la société civile, œuvre surtout dans des pays arabes. Son rôle est d'élever le niveau de démocratisation, de participation aux débats, d'exigence. Elle mène des enquêtes tous les 2 ou 3 ans, d'où ressort l'attachement aux valeurs universelles, particulièrement chez les femmes : liberté de l'Homme, égalité, droit à la culture. Le prochain combat à mener est d'associer l'Europe, la Méditerranée et l'Afrique, de chercher comment l'Europe doit se réconcilier avec les pays qu'elle a colonisés, ce qui pose le problème du dominant/dominé et de centre/périphérie. Il existe un club mondial qui s'appelle « La trilatérale », qui réunit des Américains du Nord, des Européens et des Japonais, mais qui ne comprend aucun originaire du Sud! C'est pourquoi a été lancée la fondation « La Verticale », qui comprend aussi bien le Sud que le Nord.

Quant au rôle des femmes dans les créations d'emplois, les chiffres sont clairs, comme on le voit dans l'ouvrage « Entreprenante Afrique » (Odile Jacob, 2016) de Jean-Michel Severino et

Jérémy Hajdenberg. Il faudrait créer 450 millions d'emplois en Afrique d'ici 2050 pour absorber la vague des jeunes. Au rythme actuel de croissance économique, qui est déjà de l'ordre de 6 à 7 % par an, seuls 250 millions d'emplois pourront être créés, c'est-à-dire que 200 millions de jeunes (entre 17 et 25 ans) ne trouveront pas d'emplois dans les 20 prochaines années! Avant même la démocratie, la priorité des priorités, c'est donc l'emploi. Le nombre d'Africains capables de créer des entreprises par nécessité est beaucoup plus important que partout ailleurs; le taux des femmes créatrices d'entreprises s'élève à 40 % au Nigeria et en Zambie, contre à peine 10 % dans les pays de l'OCDE.

***4** Le « *Women's Forum for the Economy and Society* » est une plate-forme internationale qui met en lumière la vision des femmes sur les principaux enjeux économiques et sociétaux de notre époque.

***5** Les «Dreyfusards» sont les partisans de l'innocence du capitaine Dreyfus, Juif alsacien, faussement accusé de trahison en 1894 pour avoir livré des documents secrets aux Allemands.



Quelques photos de l'évènement



La rencontre s'est achevée par un moment de convivialité autour d'un cocktail déjeunatoire



Coordination pour l'Afrique de Demain
www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



III - 40 RECOMMANDATIONS POUR DEVELOPPER L'ENTREPRENEURIAT FEMININ EN EUROPE, MEDITERRANEE ET AFRIQUE

Par Roland Portella, Président de la CADE

Ces recommandations sont issues d'une part des exposés des intervenants à la grande rencontre du 18 décembre et d'autres parts des expériences de terrain de certains membres de la CADE qui ont travaillé dans le domaine des politiques publiques et de l'accompagnement des acteurs économiques. Les 40 recommandations sont réparties en 5 rubriques : social ; éducation/formation/accompagnement ; politiques publiques et stratégies de croissance ; outils financiers ; gouvernance et transmission d'entreprise.

SOCIAL

- 1) Mettre en place des dispositifs institutionnels visant à renforcer le statut social des travailleuses indépendantes, notamment en ce qui concerne : la maternité, la conciliation de la vie privée et familiale avec la vie professionnelle
- 2) Développer des crèches publiques et communales en plus des crèches existantes qui sont privées, afin de permettre aux femmes entrepreneurs de se libérer plus de temps consacré à la création d'activités, notamment pour celles qui sont dans la classe moyenne et qui n'ont pas les moyens d'avoir des baby-sitters professionnels ou familiaux

EDUCATION / FORMATION / ACCOMPAGNEMENT

- 3) Développer des actions de sensibilisation à la culture entrepreneuriale auprès des jeunes et notamment des filles dans les systèmes d'éducation, afin de créer en eux une ouverture d'esprit à l'entrepreneuriat ou à la création d'activités
- 4) Améliorer les systèmes d'éducation des filles qui entraînent des effets de levier plus grands sur le développement d'un pays plutôt que la simple focalisation sur l'éducation des garçons
- 5) Construire des offres d'accompagnements personnalisés en fournissant des outils et des approches sur mesure pour renforcer les capacités des femmes à monter et à consolider des entreprises pérennes
- 6) Renforcer la capacité institutionnelle des prestataires de services financiers et non-financiers afin de mieux répondre aux besoins spécifiques des femmes entrepreneurs
- 7) Renforcer l'éducation financière des femmes entrepreneurs afin de renforcer leurs capacités à gérer leurs finances et défendre leurs *business plans*, notamment dans les pays dits en développement

Coordination pour l'Afrique de Demain
www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



8) Inciter les universités à avoir des programmes innovants pour les entrepreneurs femmes, notamment dans les activités technologiques

DEVELOPPEMENT DES RESEAUX / COMMUNICATION

9) Développer des écosystèmes qui favorisent les partenariats d'affaires et le co-investissement entre femmes d'Afrique, d'Europe et de la Méditerranée

10) Créer des modèles de *coaching* et *mentoring* intergénérationnels entre femmes qui ont réussi dans les affaires et les plus jeunes qui veulent réussir, en prenant en compte les spécificités socio-culturelles ou « psychologies » de réussites de chaque pays ou région

11) Donner plus de visibilité aux réseaux économiques des femmes : afin de favoriser le développement de leurs activités et d'éviter l'isolement des entrepreneures, via les outils institutionnels de promotion économique et les outils dédiés à l'entrepreneuriat et au développement des entreprises

12) Construire des plates-formes digitales et présentes de ressources d'information et de pratiques entrepreneuriales, rapprochant les réseaux d'entreprises et les pouvoirs publics Afrique-Europe-Méditerranée en charge du développement économique et entrepreneurial des femmes

13) Promouvoir les nouvelles technologies et le digital au sein des réseaux de femmes, qui les ouvrent à de nouvelles perspectives économiques, de nouveaux marchés et opportunités d'affaires

14) Promouvoir le partage des bonnes pratiques nationales, sous-régionales et régionales en matière de fournitures de services d'accompagnement technique et financier des femmes entrepreneurs

15) Soutenir les clubs socio-économiques des diasporas et migrants maghrébins et africains basés en Europe, qui travaillent sur le retour dans les pays d'origine par l'investissement productif et qui ont une composante de programmes sur la valorisation du potentiel des femmes



POLITIQUES PUBLIQUES ET STRATEGIES DE CROISSANCE

- 16) Vulgariser et améliorer la transmission d'information vers la base, des politiques et dispositifs européens, internationaux, pouvant favoriser le développement économique des femmes, car ils restent encore trop élitistes
- 17) Analyser les chaînes de valeurs économiques intégrant la dimension « genre », afin de mieux positionner les femmes entrepreneurs dans les différentes activités et segments à meilleures valeurs ajoutées
- 18) Promouvoir les filières économiques dans lesquelles les femmes ont des possibilités de création d'activités
- 19) Systématiser dans chaque pays la mise en place de baromètres sur l'entrepreneuriat féminin, visant à centraliser les informations chiffrées relatives à l'état et à l'évolution de l'entrepreneuriat féminin
- 20) Etablir des diagnostics territoriaux relatif à l'entrepreneuriat des femmes dans le cadre des politiques régionales et territoriales, des politiques de décentralisation
- 21) Mettre en place dans chaque pays ou sous-région des observatoires statistiques et des données concernant l'entrepreneuriat des femmes
- 22) Favoriser la propriété foncière et des facteurs de production des femmes, car ceux qui disposent de moyens, de la terre, sont généralement les hommes ; ainsi des agropoles pourront davantage être créés par des femmes ou à leurs initiatives
- 23) Construire des politiques publiques de transition fiscale des activités informelles vers les activités formelles, afin d'encourager sans trop de contraintes et risques l'entreprise qui devient formelle
- 24) Avoir des volontés politiques pour que les lois concernant l'émancipation des femmes par la création d'activités soient mises en œuvre, sous le contrôle de la société civile
- 25) Inciter les femmes entrepreneurs qui ont la capacité de lever des capitaux, notamment en Europe et en Méditerranée, à s'intéresser à la croissance externe plutôt qu'à se cantonner uniquement à la croissance organique de leurs propres entreprises, et de mieux utiliser les services de banquiers-conseil ou consultants en stratégie
- 26) Insérer les femmes entrepreneurs dans les accélérateurs de PME et d'ETI (entreprises de taille intermédiaire), notamment pour le développement international et la transition digitale des modèles économiques de leurs entreprises, et ainsi créer davantage de championnes des services ou de l'industrie



27) Adopter des stratégies locales et nationales qui transforment l'entrepreneuriat féminin de nécessité en entrepreneuriat d'opportunités de marchés

28) Etablir des projets de formation inter chambres de commerce, agences de promotion et mouvements patronaux, africains, européens, méditerranéens, concernant l'entrepreneuriat

29) Croiser les politiques de création du dividende démographique avec la collecte des données sur l'évolution des potentiels et du leadership féminin, afin d'adopter des stratégies publiques et stratégies privées (banques, fonds d'investissement, *Business Angels*) de promotion et d'investissement réalistes, qui soient en phase avec les défis de transformation économiques à réaliser dans chaque pays ou zones d'intégration régionale concernés

30) Atténuer le « plafond de verre » dans les pays européens, par des politiques réalistes et non démagogiques dites de « diversité » sociale et territoriale, en incitant à la création de fonds d'investissements, subventions, *clusters*, visant la création et le développement d'entreprises détenus par des entrepreneurs (femmes et hommes) originaires de milieux ou zones dites « défavorisés » ou zones dites « à éducation prioritaire ».ou de favoriser l'intégration de ces entrepreneurs dans des écosystèmes technologiques et industriels dits d' « excellence ».... !

OUTILS FINANCIERS

31) Adopter des approches différenciées dans l'analyse des projets portés par des femmes, pour les organismes financiers qui ne voient pas l'utilité de créer des fonds spécifiques d'entrepreneuriat féminin

32) Accroître les ressources financières et créer des fonds structurels en faveur des réseaux des femmes entrepreneurs, afin qu'ils disposent plus de plus moyens pour accompagner leurs membres dans la formation professionnelle et l'assistance à la structuration de projets

33) Créer davantage de fonds et systèmes de garanties, notamment pour maximiser l'accès au crédit d'investissement pour des entreprises dont la majorité des parts et actions de la société appartiennent à des femmes

34) Elaborer des kits et boîtes à outils technico-financiers pour des femmes entrepreneurs et leurs réseaux, adaptés aux contextes et marchés nationaux, aux différentes tailles (micro, PME, ETI) et stade de développement (amorçage, création, développement, internationalisation, transmission) de leurs entreprises

35) Transformer certaines tontines économiques des femmes en fonds d'investissement de proximité, par l'intermédiaire d'ingénieries financières spécifiques et d'études sociologiques dans les pays en développement, notamment en Afrique subsaharienne et au Maghreb



36) Développer des réseaux de *Business Angels* féminins ou mixtes qui ont réussi afin de renforcer les fonds propres des entreprises des femmes entrepreneurs

GOUVERNANCE ET TRANSMISSION D'ENTREPRISE

37) Valoriser et insérer les femmes entrepreneurs dans la gouvernance des grandes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire (ETI), par leurs nominations comme administratrices dans les conseils d'administration et de surveillance, afin qu'elles puissent valoriser leurs compétences et expertises dans d'autres structures que celles dont elles sont propriétaires ou gérantes

38) Imposer des dispositifs « genre » dans les relations de sous-traitance et de partenariats entre les grands groupes et les PME, ou dans les dispositifs de RSE et *Local Content*, notamment dans les pays en développement, afin de favoriser l'obtention de contrats par des femmes entrepreneurs qualifiées et compétentes

39) Introduire la dimension « genre » et femmes, dans les programmes de *spin-off* et d'*intrapreneuriat* des grandes entreprises et des ETI

40) Créer des instruments juridiques et d'incitations fiscales spécifiques dans la transmission et reprise d'entreprise des femmes grandes commerçantes et agricultrices, dont les filles ou fils reprenneurs des structures de leurs mères vont créer des activités à plus fortes valeurs ajoutées : valorisation marketing, transformation industrielle des produits, digitalisation des *process*, internationalisation, etc

IV- 5 LEVIERS POUR ACCELERER L'ENTREPRENEURIAT FEMININ DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

Par Philippe Mathieu, Administrateur de la CADE, Ancien directeur de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

Il existe, en particulier dans les pays en développement, des forces vives qui ne sont pas suffisamment mobilisées pour participer à la relance de l'économie mondiale : ce sont les femmes. C'est un enjeu politique et économique majeur en Afrique qui suppose un engagement fort du pouvoir politique et un accompagnement déterminé de la communauté internationale.

Il existe un terreau de femmes entrepreneurs potentielles qui, sauf quelques exceptions notables, s'impliquent dans une économie de survie, informelle, à faible valeur ajoutée. Ce modèle économique précaire n'est pas durable et des initiatives fortes, sur le long terme, devraient permettre de le faire évoluer vers un cadre plus formel, plus professionnel. Quels leviers mobiliser ?

Le premier est **l'éducation des filles** qui devraient bénéficier d'un enseignement obligatoire jusqu'à 16/18 ans. Cette mesure a pour corollaire la lutte contre les mariages précoces et la



facilitation de l'accès des filles à des formations supérieures en particulier dans des filières techniques, scientifiques et économiques.

Le second est **l'adaptation du droit** pour libérer l'initiative féminine, à égalité avec les hommes. Ceci implique que les Etats doivent corriger toutes les inégalités que le droit actuel, ou sa mauvaise application, génèrent et qui constituent des freins qui entravent le libre exercice de l'entrepreneuriat féminin. Une attention particulière doit être portée à la question foncière, aux droits de succession, au droit à la propriété.

Le troisième est de **faciliter pour les femmes l'accès au crédit**, c'est une demande forte car, dans la situation actuelle, on voit bien que les difficultés de financement handicapent sérieusement la croissance ou le maintien de leurs entreprises, donc la création de richesses. La communauté internationale est appelée à mettre en place ou à améliorer les mécanismes existants pour répondre à cette demande en liaison avec les Etats et les établissements financiers locaux. Les femmes porteuses de projets doivent avoir le plein accès aux financements sans le recours à une tutelle masculine.

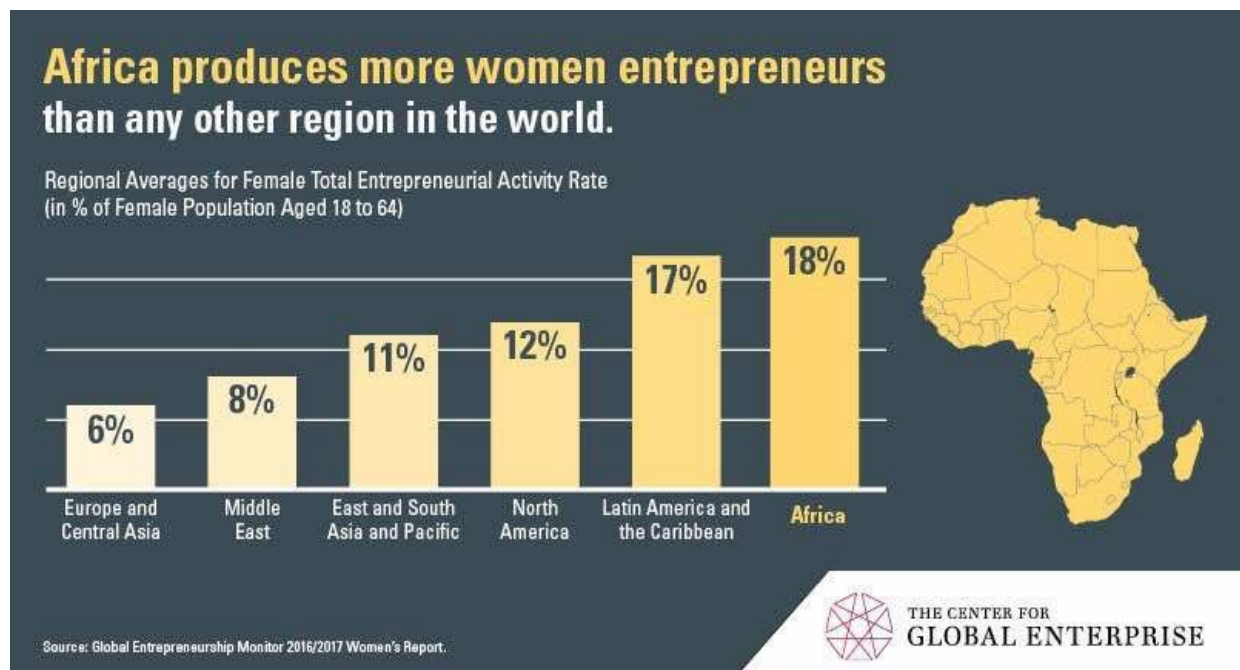
Le quatrième est que **l'égalité hommes/femmes en matière d'accès à l'emploi** doit être à tout prix assurée, et garantie par le droit, et l'employabilité des femmes dans les projets de développement publics ou privés, une préoccupation permanente.

Le cinquième est qu'il faut **assurer dans la durée un accompagnement des initiatives féminines**, de la conception du projet à sa réalisation, en privilégiant leur fonctionnement en réseaux et en développant des partenariats tant au niveau national que régional, voire international. La maîtrise des techniques d'information est l'outil indispensable dont on doit les aider à se doter.

Enfin, toutes les préconisations en matière d'emploi et d'entrepreneuriat féminin seront sans effet si les dispositions ne sont pas prises pour permettre aux femmes de **combinaison harmonieusement vie professionnelle et vie familiale**.



V - FOCUS D'APPROFONDISSEMENTS



Comment se porte l'entrepreneuriat féminin à l'échelle mondiale ?

Une étude menée dans 74 pays par GEM (Global Entrepreneurship Monitor) révèle que l'**entrepreneuriat féminin** se développe partout dans le monde, mais à des rythmes différents : sa progression est paradoxalement plus lente dans les pays riches. Quels sont les chiffres ? Comment s'expliquent ces disparités ?

Article de Quentin Bas Lorant

“Bonne nouvelle, de plus en plus de femmes se lancent dans l'entrepreneuriat. C'est ce qui ressort de (Global Entrepreneurship Monitor) menée par plusieurs universités dans 74 pays. Depuis leur dernière étude, en 2015, ce sont près de 163 millions de femmes supplémentaires qui ont créé une entreprise, tandis que 111 millions d'entre elles ont pris la direction d'entreprises déjà constituées. Pour parvenir à ces chiffres, l'enquête du GEM calcule d'abord deux indices. En premier, le Taux d'activité entrepreneuriale (TEA) des femmes, qui correspond au pourcentage d'entre elles, qui, parmi la population adulte, lancent leur entreprise ou en dirigent une récemment créée. Ensuite, ce taux est comparé à celui des hommes, pour obtenir la différence entre les deux. Là encore, par rapport aux calculs fait il y a deux ans, le taux d'activité entrepreneuriale des femmes a progressé de 10% et l'écart hommes/femmes a quant à lui diminué de 5%. Il y a donc eu plus de femmes que d'hommes qui se sont lancés dans l'entrepreneuriat sur les deux dernières années.

Coordination pour l'Afrique de Demain
www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



Les pays les plus développés à la traîne

Menée à l'échelle internationale, cette analyse laisse toutefois apparaître de grandes disparités géographiques. Et pas toujours dans le sens que l'on croit. En effet, les zones les plus paritaires en termes d'entrepreneuriat sont l'Asie, l'Amérique Latine et, dans une moindre mesure, l'Afrique Subsaharienne. En Indonésie, aux Philippines, au Vietnam, au Mexique et au Brésil par exemple, la proportion de femmes entrepreneures est égale voire supérieure à celle des hommes. A titre de comparaison, le TEA des femmes atteint près de 20% au Brésil et aux Philippines, mais n'est que de 3,4% en France (il était de 4% en 2015) et de 3% en Allemagne.

Une série de barrières psychologiques et symboliques

Comment expliquer que les femmes entreprennent plus dans les pays moins développés ? Les universitaires ayant participé à l'étude expliquent que c'est la concurrence économique, plus faible dans ces pays, qui laisse plus d'opportunités aux femmes. Dans les économies plus développées au contraire, une série de barrières psychologiques et symboliques découragent l'entrepreneuriat féminin. D'après un sondage cité dans la même étude, 67% des femmes de pays moins développés jugent qu'elles ont les capacités pour créer leur entreprise ou en diriger une, tandis que dans les pays développés, elles ne sont que 35% à le penser.

L'avenir appartient aux entrepreneuses

En Europe pour autant, ces perceptions évoluent positivement. Le nombre de femmes européennes estimant qu'il existe aujourd'hui de réelles opportunités entrepreneuriales a augmenté de 10% par rapport aux dernières observations du GEM. En tout état de cause, l'entrepreneuriat féminin ne devrait faire que progresser dans les années à venir, en Europe comme dans le reste du monde. Selon l'étude du GEM, une nouvelle génération est en chemin. En effet, les chercheurs remarquent que la tranche d'âge la plus entrepreneuse chez les femmes est celle des 25-34 ans, et ce dans tous les pays sondés."

Initiative de financement en faveur des femmes entrepreneurs (We-Fi) de la Banque mondiale

Communication de la Banque Mondiale

<http://www.banquemondiale.org/fr/programs/women-entrepreneurs/brief/women-entrepreneurs>

Sans accès au capital, il est virtuellement impossible de perpétuer une activité économique. On estime que 30 % environ des entreprises officiellement immatriculées dans le monde sont détenues par des femmes. Pourtant, 70 % des petites et moyennes entreprises (PME) féminines dans les pays en développement sont soit exclues du système financier formel, soit

Coordination pour l'Afrique de Demain
www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



dans l'impossibilité de bénéficier de services financiers adaptés à leurs besoins. D'où un déficit de crédit en faveur des PME dirigées par des femmes de 300 milliards de dollars par an. Les femmes entrepreneurs sont en outre pénalisées par leur manque d'accès aux réseaux, à l'information et aux marchés à forte valeur ajoutée.

Parce qu'elles stimulent la croissance et créent des emplois, les entrepreneuses jouent un rôle clé dans le développement économique, surtout pour les 40 % les plus pauvres de la population. Elles se heurtent pourtant à de nombreux obstacles pour financer, acquérir et faire prospérer une activité : accès limité au capital et à la technologie, absence de réseaux et manque d'accès à l'information, freins juridiques et politiques à la détention et la création d'entreprises.

Les entreprises dirigées par des femmes tendent à se concentrer dans la vente au détail et les services, où les profits et les débouchés sont moindres. Elles sont rarement présentes dans les filières plus lucratives que sont le bâtiment, l'électronique ou l'industrie du logiciel.

L'absence de réseaux et de connaissances agit également comme un frein à l'activité entrepreneuriale des femmes. Les études montrent que, par rapport aux femmes, les hommes ont davantage de liens sociaux grâce auxquels accéder à des débouchés commerciaux et à des informations.

Comme elles manquent de contacts professionnels, de modèles à suivre et de possibilités d'accompagnement, les femmes démarrent avec un handicap supérieur, ce qui peut compromettre à terme leur activité.

Stratégies

Face à ce potentiel inexploité, la nouvelle **Initiative de financement en faveur des femmes entrepreneurs** (ou « We-Fi » selon son acronyme en anglais) mobilisera plus de 1 milliard de dollars de financements pour améliorer l'accès au capital, apporter une assistance technique et investir dans des projets de soutien aux femmes et aux PME féminines dans les pays clients du Groupe de la Banque mondiale.

L'objectif est de lever plus de 325 millions de dollars de contributions auprès des donateurs et de mobiliser plus de 1 milliard de dollars auprès des institutions financières internationales et des banques commerciales, en faisant appel à des intermédiaires, des fonds ou d'autres acteurs du marché et en s'inspirant des modèles proposés notamment par la Société financière internationale (IFC - SFI) avec son dispositif « Women Entrepreneurs Opportunity Facility » et son programme « Banking on Women ».

L'initiative « We-Fi » s'emploiera à démanteler les obstacles à l'accès au crédit et à offrir des services complémentaires, comme des activités de renforcement des capacités, un accompagnement en matière de réseautage et de mentorat ou encore des opportunités pour évoluer sur les marchés intérieurs et internationaux, tout en s'attachant à améliorer l'environnement des affaires pour les PME détenues ou dirigées par des femmes dans les pays en développement.

Coordination pour l'Afrique de Demain
www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



L'initiative « We-Fi » s'appuie sur les succès passés et actuels des programmes du Groupe de la Banque mondiale et d'autres partenaires et s'efforce d'élargir les perspectives, en soutenant les entreprises féminines très en amont pour favoriser leur croissance et en débloquent l'accès aux capitaux et aux services d'assurance. Dans le même temps, le dispositif de financement entend étayer des interventions complémentaires du secteur public qui confortent l'environnement des affaires et élargissent les débouchés commerciaux pour les femmes chefs d'entreprise.

L'initiative « We-Fi » comble une lacune, puisqu'avant elle, aucun fond ni mécanisme d'envergure axé sur une approche globale public-privé ne s'était attaché à lever les contraintes à l'activité entrepreneuriale des femmes.

L'initiative « We-Fi » apporte des ressources dédiées à la promotion de solutions novatrices pour démanteler les obstacles que rencontrent les entrepreneuses. Elle permettra également de mobiliser les pouvoirs publics et le secteur privé autour de cet enjeu.

L'initiative « We-Fi » prend la forme d'un fonds d'intermédiation financière administré par la Banque mondiale et bénéficie à ce titre de la solide expérience de l'institution en matière de conception et gestion de ce type de dispositif pour garantir les meilleures pratiques sur le plan de la gouvernance et de l'efficacité.

La Banque mondiale exerce le rôle d'administrateur du fonds, forte de son assise financière et de la vaste expérience qu'elle a acquise dans le cadre d'autres dispositifs similaires ; elle assume également la fonction de secrétariat. La Banque mondiale agit aussi comme partenaire d'exécution du fonds, au même titre qu'IFC. D'autres banques multilatérales de développement peuvent se joindre à elles pour proposer des activités susceptibles de bénéficier du fonds dans le secteur public ou privé. Un comité de direction composé des donateurs fondateurs du dispositif décidera de l'affectation des ressources.

Partenaires

Les États-Unis et l'Allemagne ont invité le Groupe de la Banque mondiale à mettre sur pied ce mécanisme. L'initiative « We-Fi » relève d'une collaboration entre les gouvernements des pays suivants : Allemagne, Arabie saoudite, Australie, Canada, Chine, Corée du Sud, Danemark, Émirats arabes unis, États-Unis, Japon, Norvège, Pays-Bas et Royaume-Uni »



Stimuler l'entrepreneuriat des femmes

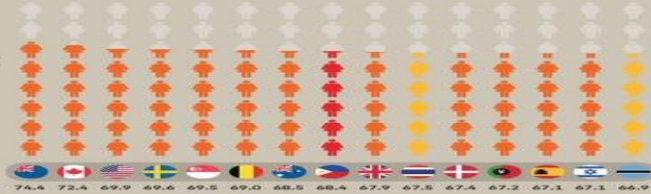
Comprendre les facteurs et les conditions qui favorisent l'entrepreneuriat féminin



CLASSEMENT GÉNÉRAL

Index Mastercard de l'Entrepreneuriat Féminin

- Haut niveau de revenu
- Revenu intermédiaire
- Faible revenu



TYPE D'ENTREPRENEURS



Modèle axé sur les possibilités

Les caractéristiques inhérentes aux marchés axés sur les possibilités comme la Nouvelle-Zélande, le Canada, les États-Unis, la Suède, Singapour, la Belgique et l'Australie favorisent davantage le développement de l'entrepreneuriat « choisi ».



Modèle axé sur le besoin

Les caractéristiques propres aux marchés axés sur le besoin comme l'Ouganda, le Bangladesh, le Vietnam, l'Équateur ou le Pérou, offrent un terrain moins fertile qui pousse plus au développement de l'entrepreneuriat « contraint ».

FOCUS SUR LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS

LES FEMMES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL



Les femmes résident aux Philippines, en Thaïlande, au Botswana, au Canada et en Colombie bénéficient du plus grand **vivier d'opportunités** d'avancement professionnel.



ACCÈS AUX SERVICES FINANCIERS ET A UN CAPITAL DE CONNAISSANCES

Singapour, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud sont les nations qui offrent le cadre le plus

favorable à l'égalité Homme Femme

en matière d'accès aux services/produits financiers, d'inscription à l'éducation supérieure, de conditions favorables au développement des petites et moyennes entreprises ou d'accès au crédit ou microcrédit.



Les pays émergents tels que le Vietnam (86,6, 4ème), les Philippines (82,3, 10ème) et l'Indonésie (82,0, 11ème) affichent des scores étonnamment élevés tirés par une tendance de fond à l'emprunt ou au crédit à des fins commerciales et aussi par l'accès aux services et produits financiers.

CONDITIONS PROPICES AUX ENTREPRENEURS

Les conditions les plus propices à l'entrepreneuriat se retrouvent principalement dans les

économies « riches »

où les systèmes financiers, gouvernementaux et les infrastructures éducatives sont déjà en place.



TOP 10 DES MARCHÉS

"Mastercard Index of Women Entrepreneurs" étudie la capacité des femmes entrepreneures à capitaliser sur les opportunités offertes par diverses conditions favorables de leur environnement local et représente la somme pondérée de trois domaines (1) Besoin d'avancement des femmes; 2) Accès aux connaissances et actifs financiers; et 3) Conditions favorables pour entreprendre. Les scores proches de 100 sont représentatifs d'un plus haut niveau de parité entre les sexes.



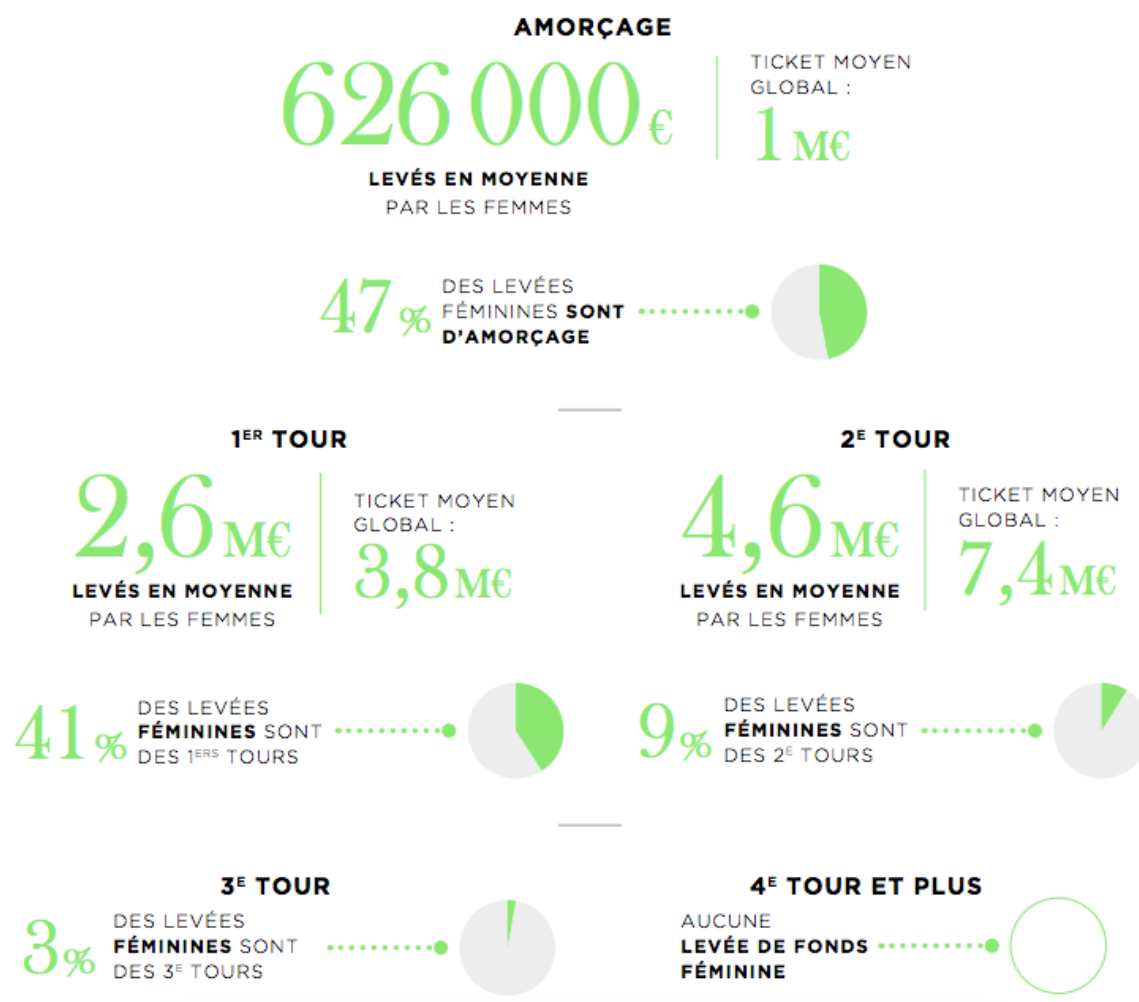
Coordination pour l'Afrique de Demain
www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



Le Rapport Mastercard Index of Women Entrepreneurs,

Le baromètre de l'entrepreneuriat féminin réalisé par Starther avec KPMG dresse le portrait du financement de l'entrepreneuriat féminin aujourd'hui.

Des levées féminines qui représentent 7 % du montant total levé en France en 2016
Sur les 600 *start-ups* qui ont levé des fonds en 2016, 70 étaient ainsi dirigées par des femmes, soit **une évolution de 85% par rapport à l'année précédente**. Un joli effort et libre à nous d'y voir que les entreprises gérées par des femmes ont peut-être moins besoin de lever des fonds. Ou y ont-elles simplement moins facilement accès ? Lorsqu'on y regarde de plus près, on voit que même dans les montants levés la parité n'est pas de mise. **Les entrepreneuses ont levé 126,6 millions d'euros**, soit 7 % du montant total levé en France l'année dernière, qui représente tout de même une hausse de 29 % en comparaison avec 2015. Le tour de table moyen mené par une femme est en revanche toujours très inférieur à celui mené par un homme avec **en moyenne 1,8 million d'euro levé par une entrepreneuse** contre 3,5 millions d'euros lorsque c'est un homme qui dirige la société



Coordination pour l'Afrique de Demain
www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>





En 2016

2382

femmes accompagnées

+10%

de garanties réalisées par rapport à 2015

70 M€

mobilisés + 25 % par rapport à 2015

FGIF

Un Fonds de garantie à l'initiative des femmes

Un dispositif national unique dédié aux femmes qui créent, reprennent ou développent des entreprises avec :

- une expertise financière gratuite,
- une garantie sur un prêt bancaire jusqu'à 70 % du montant (dans la limite de 45 000 euros),
- sans caution personnelle.

FORMATION

BEP - CAP - BEP	26 %
Bac à Bac +2	47%
Bac +3 et +	25 %
Autres	2 %

SITUATION PROFESSIONNELLE

78%

des créatrices étaient au chômage avant de lancer leur entreprise

ÂGE MOYEN

36 ans

RÉUSSITE

81%

des entreprises passent le cap des trois ans

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Activités de services	41 %
Commerce	27 %
Hébergement et restauration	16 %
Industrie	5 %
Santé et action sociale	4 %
Education	3 %
Autres	4 %

NATURE DU PROJET

Création	65%
Reprise	32%
Développement	3%

France Active www.franceactive.org

Le FGIF est piloté par l'Etat (DGCS/SDFE et DGEFF), géré par France Active et mis en place par France Active, en partenariat avec Initiative France.



France Active www.franceactive.org

APPORT PERSONNEL

Plus de 40 000 €	5 %
16 000 € à 40 000 €	16 %
8000 € à 16 000 €	25 %
4 000 € à 8 000 €	24 %
Moins de 4 000 €	30 %

PRÊT BANCAIRE MOYEN
30 780 €

BANQUES PARTENAIRES

Répartition par projets financés :

Crédit Agricole	24 %
Banque Populaire	20 %
Crédit Mutuel	18 %
Caisse d'Épargne	15 %
CIC	10 %
BNP-Paribas	4 %
Société Générale	3 %
LCL	1 %
Crédit du Nord	1 %
Crédit Coopératif	1 %
Autres banques	3%



Coordination pour l'Afrique de Demain
www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



La Banque Africaine de Développement lance au Maroc un Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat féminin Par Agnès Molitor



Photo DR

Le président de la BAD Akinwumi Adesina et la présidente de la CGEM Miriem Bensalah Chaqroun

« La Banque africaine de développement (BAD) envisage de lancer au Maroc au courant de cette année 2017, un Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat féminin, en collaboration avec la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et plusieurs partenaires financiers.

Les négociations pour la création de ce Fonds, ont été entamées l'année dernière dans le cadre de la préparation de la nouvelle stratégie de partenariat liant la Banque africaine et le Maroc pour la période 2017-2021 (Pilier II : Amélioration des conditions de vie par l'emploi pour les jeunes, les femmes et en zone rurale), a-t-on appris à Rabat.

Ce fonds était aussi l'un des sujets forts d'une séance de travail organisée le 21 juillet dernier à Casablanca entre la présidente de la CGEM, Miriem Bensalah Chaqroun et le président de la BAD, Akinwumi Adesina qui effectuait sa première visite officielle au Maroc, à l'occasion de la tenue de l'assemblée générale du Fonds «Africa 50».

Ce Fonds d'investissement sera alimenté par des financements venant de la BAD et plusieurs partenaires locaux et étrangers. La Banque africaine de développement, à elle seule, entend prendre une participation de plus de 200 millions de DH dans ce fonds. La création de ce dernier a pour objectif de promouvoir l'intégration économique de la femme à travers l'appui à l'entrepreneuriat. Cette initiative qui est une déclinaison au Maroc du programme « Discrimination positive en matière de financement pour les femmes d'Afrique » (AFAWA), lancé par le président de la BAD durant les assemblées annuelles de l'institution, à Lusaka, en Zambie, en mai 2016.

Coordination pour l'Afrique de Demain
www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



Dans le cadre de ce programme, la BAD compte mettre sur pied, en partenariat avec plusieurs bailleurs de fonds et acteurs nationaux et internationaux, un fonds global de 3 milliards de dollars en faveur des femmes africaines via des institutions intermédiaires ».



“La Verticale” fondée par l’IPEMED et Jean-Louis Guigou et Radhi Meddeb

L’IPEMED (Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen), présidée par M. Jean-Louis Guigou, œuvre depuis dix ans en faveur d’un rapprochement entre les deux rives de la Méditerranée. Ces dernières années, l’IPEMED promeut un renforcement de l’intégration économique entre l’Afrique, la Méditerranée et l’Europe, via la mise en place de quatre outils novateurs et inclusifs. L’idée du projet est de co-construire avec les acteurs du changement présents sur l’ensemble de cet axe « Vertical », à savoir les jeunes, les femmes, les entrepreneurs, etc, les conditions d’un avenir commun.

La Verticale Afrique – Méditerranée – Europe (AME), est une fondation qui doit servir d’outil pour favoriser et accompagner les transitions économiques et politiques en Afrique et promouvoir l’intégration régionale entre ces trois ensembles européen, méditerranéen élargi au Moyen-Orient et africain.

Le contexte actuel n’est pas favorable aux investissements et à des accords de coproduction à long terme. Toutefois, ceci ne doit pas conduire à l’inaction mais au contraire stimuler les initiatives pour ramener la paix dans toutes les contrées déchirées par les guerres. La croissance encourageante mais souvent désordonnée en Afrique et l’affaiblissement de l’économie européenne, conduisent à recommander et à accélérer la mise en place de la Fondation « La Verticale » dont l’objectif est d’accélérer l’intégration Nord-Sud et Sud-Sud.

Les entrepreneurs, les hommes politiques et les experts qui travaillent dans le réseau d’IPEMED sont persuadés que :

- L’intégration européenne avance lorsque l’Europe est confrontée à des crises (menace de guerre, menace du communisme, menace de déclin, etc.)
- Les pays du Sud et de l’Est de la Méditerranée élargis à ceux du Moyen et Proche-Orient et les pays africains sont entrés en mouvement pour se libérer des gouvernements autoritaires, et de l’économie de rente. Il faut donc espérer et œuvrer pour que les violences terroristes soient l’expression et le chant du cygne des pseudos élites religieuses réactionnaires.
- La croissance est un facteur favorable, mais strictement insuffisante si les modalités d’une plus grande inclusion économique et sociale ne sont pas identifiées et mises en œuvre afin d’éviter que la croissance ne génère encore plus d’inégalités et de discrimination.

Coordination pour l’Afrique de Demain
www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



Le moment historique est venu de nouer des liens de partage et non de conquête entre l'Europe, l'Afrique, la Méditerranée élargie au Moyen-Orient, de mettre en œuvre ce que nous ont appris les succès et les erreurs du passé, et de puiser des forces communes dans une coopération entre égaux, qui s'inspire aussi des valeurs humanistes et universelles.

Crédits photos du compte rendu Cade/JBS

VI – PORTRAITS DE FEMMES ENTREPRENEURS D'AFRIQUE, D'EUROPE ET DE MEDITERRANEE

Portrait de Madame Saloua Karkri-Belkeziz, Président Directeur Général de Gfi Informatique Maroc, Présidente de l'APEBI (Fédération des Technologies de l'Information et de l'Offshoring)



Madame Karkri recevant un prix



Mme Karkri dirigeant une AG de l'APEBI

Mme Saloua Karkri-Belkeziz est une femme entrepreneur, très engagée dans le développement de son entreprise, ainsi que dans le développement des mouvements patronaux et des écosystèmes entrepreneuriaux. Elle est actuellement Président Directeur Général de Gfi Informatique Maroc, Présidente de l'APEBI (Fédération des Technologies de l'Information et de l'Offshoring), Présidente Honoraire et Fondatrice de l'Association des Femmes chefs

Coordination pour l'Afrique de Demain
www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



d'Entreprise au Maroc (AFEM), membre du Conseil d'administration de la CGEM (Confédération Générale des Entreprises au Maroc). Elle fut élue député de l'USFP à la chambre des Représentants, membre de la commission des secteurs productifs, membre de la commission des finances de 2007 à 2011. Mme Saloua Karkri Belkeziz est diplômée de l'université Jussieu Pierre et Marie Curie. Son entreprise, Gfi Informatique Maroc, est un acteur de référence en solutions informatiques à valeur ajoutée, avec plus de 250 collaborateurs et plus de 150 M dh de CA.

Elle a débuté sa carrière en tant qu'analyste programmeur chez EUROSOFT en France ; puis une fois rentrée au Maroc, a occupé le poste de technico-commerciale chez Bull. C'est en 1987 qu'elle crée « Professional Systems », société d'informatique dédiée à l'accompagnement des PME. L'entreprise a ensuite été repérée par des investisseurs de « Gfi Informatique » qui en conclut l'acquisition en 2003 et devient filiale du Groupe au Maroc sous sa présidence. « Gfi Informatique Maroc » est aujourd'hui Intégrateur de solutions informatiques à valeur ajoutée, qui accompagne ses clients dans le développement de leurs systèmes d'information pour une optimisation de leurs ressources, un meilleur pilotage de leur activité et une productivité améliorée. PME ou grand compte, administration publique ou secteur privé, aujourd'hui « Gfi Maroc » compte parmi ses clients plus de 400 acteurs de la scène économique, agissant dans des secteurs d'activités divers. Mme Saloua Karkri Belkeziz est encore plus enthousiaste que jamais et ambitionne vivement de hisser encore « Gfi Maroc » au panthéon du secteur des NTIC et de l'Offshoring en Afrique.

Histoire à suivre...

Portrait de Charlotte Aubin-Kalaidjian, Présidente de « GreenWish Partners »

Membre de Women In Africa Initiative, Councillor World Future Council, Councillor of « R20 Foundation, Arnold Scharzenegger`s Foundation



Coordination pour l'Afrique de Demain
www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>





Inauguration de la Centrale Synergy 2 de GreenWish par le president Macky Sall

La Centrale Synergie 2

Charlotte Aubin-Kalaidjian a plus de 20 ans d'expérience dans la gestion d'actifs financiers et le financement d'infrastructures et de l'environnement. Avant de fonder « GreenWish Partners » en 2010, elle était Directeur Général de « Morgan Stanley Investment Management » et dirigeait les filiales françaises et suisses. Son expérience s'étend sur plusieurs domaines de la gestion d'investissement, y compris la stratégie d'entreprise, la gestion d'équipe, la structuration et la gestion de projet ainsi que la levée de capitaux sur différentes classes d'actifs comme les Infrastructures, le *Private Equity*, les *Cleantechs*, le *Venture Capital*, l'Agroforesterie et l'Immobilier. Elle bénéficie d'un solide *Track Record* avec des investisseurs internationaux tels que les fonds de pension, fonds souverains, compagnies d'assurance et *Family Offices*.

« GreenWish » est une société d'investissement spécialisée et pionnière des énergies renouvelables en Afrique sub-saharienne. Depuis 2014, « GreenWish » a réalisé la levée de 270 millions de dollars de fonds propres, monté une équipe de 24 professionnels présents en France, en Irlande, au Sénégal, au Nigeria et en Côte d'Ivoire et finalisé le développement, le financement et la mise en service de la première centrale solaire indépendante d'Afrique de l'Ouest, la centrale solaire « PV Senergy 2 » qui est située à Bokhol, dans le nord du Sénégal, près de la frontière mauritanienne. Composée de 77 000 panneaux solaires, cette centrale d'une puissance de 20 MW fournira de l'électricité à 160 000 personnes. « GreenWish » dispose aujourd'hui de 300 MW en développement et d'un pipeline de projets de 1 GW. « GreenWish » a pour ambition d'établir un portefeuille d'une capacité cumulée de 600 MW d'ici à 2020, tout en participant directement à la réduction de la fracture énergétique et numérique chez les communautés les plus fragiles. Depuis août 2017 « GreenWish » est en partenariat avec le groupe Orange pour la mise en œuvre de la transition énergétique de son parc de tours de télécommunication en République Démocratique du Congo. Ce partenariat prévoit le déploiement par « GreenWish » et son partenaire opérationnel « Sagemcom », de solutions de production d'électricité solaire hybride associant énergie solaire, batterie et diesel en appoint pour une plus grande efficacité énergétique. Charlotte Aubin-Kalaidjian est diplômée de l'ESSEC Business School. Elle est membre du jury de l'Africa Energy Generation Prize.

Portrait de Madame Massogbé Touré Diabaté, Présidente du Groupe SITA (Société Ivoirienne de Traitement d'Anarcade) SA, Vice-présidente du patronat de Côte d'Ivoire



L'anacarde, noix de cajou, nouvel or agricole de l'Afrique ? Valorisation et transformation industrielle

Par Roland Portella, publié dans « Portraits de femmes africaines de talent » Cade mars 2017 et dans focus d'analyses du Rapport « Perspectives Economiques de l'Afrique » 2017 BAD PNUD OCDE



Le fruit de d'anarcade



L'usine SITA de traitement et valorisation d'anarcades



Mme Massogbé Touré Diabaté et l'un de ses produits de « noix de cajou de Miadi »

L'anacardier est un arbre rustique qui peut atteindre 10 à 15 m à l'âge adulte, une espèce spontanée, utilisée pour le reboisement et de plus en plus cultivée pour son fruit commercialisé sous la forme de pomme ou de noix de cajou. La noix de cajou comporte plusieurs usages, alimentaires, hygiène et santé, cosmétique, huiles, bio-carburants. L'anacarde est la coque qui contient la noix de cajou.

Coordination pour l'Afrique de Demain
www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



La période de mars à juin 2016 voit affluer de nombreux acheteurs et industriels indiens, vietnamiens, européens, etc, dans les différentes filières d'anacarde, de Côte d'Ivoire, Bénin, Nigeria, Guinée-Bissau, Burkina Faso et autres pays, afin de se fournir en noix de cajou. Ce produit agricole constituerait-il le nouvel or d'Afrique au regard de l'engouement international qu'il suscite ?

La production d'Afrique de l'Ouest va croissant et pourrait atteindre 1 600 000 millions de tonnes en 2016, soit 110 000 tonnes de plus qu'en 2015, selon les associations de producteurs d'Afrique de l'Ouest, alors que le potentiel réel de production en 2016 serait de plus de 2 000 000 de tonnes. La consommation d'amande de noix de cajou va augmenter de 12 % aux États-Unis, 9 % en Europe et de plus d'environ 13 % en Asie, par rapport à 2015, mais l'offre de produits ne devrait pas dépasser les 8 % par rapport à 2015.

Le chiffre d'affaires de l'ensemble de la filière anacarde est passé de 200 milliards de F CFA en 2013 à 337 milliards de F CFA en 2015 (514 millions d'euros), soit une augmentation de 68,5 %. Mais s'il y avait ne fût que 50 % de transformation industrielle, ces revenus pourraient être multipliés au minimum par 5, soit environ 2,6 milliards d'euros.

La production des pays africains représente 36 % de la production mondiale de noix de cajou brutes mais, comme il est difficile de les décortiquer, 90 % de cette production sont exportées sous forme brute, principalement vers l'Inde. Les pays africains qui font l'impasse sur cette phase de transformation perdent donc la possibilité d'avoir des secteurs économiques hautement rentables tels que celui de l'aéronautique.

La Côte d'Ivoire, premier producteur mondial depuis 2015 avec 700 000 tonnes (elle a dépassé l'Inde qui en produit 600 000 tonnes) et qui a atteint 750 000 tonnes en 2016, ne transforme qu'à peine 10 % de sa production ivoirienne alors que l'Inde, le Vietnam, troisième producteur mondial, transforment la totalité de leurs productions. De surcroît, ces pays achètent les productions africaines, les transforment industriellement, et vendent les produits transformés aux USA, en Europe, avec des valeurs ajoutées allant d'une échelle de 1 à 8.

Mme Massogbé Touré Diabaté a monté depuis l'année 2000 la Société Ivoirienne de Traitement d'Anacarde (Sita), première usine de transformation de l'anacarde en Côte d'Ivoire, avec un investissement de 10 milliards de F CFA, pour une capacité de production de 4 000 tonnes /an à l'époque. Elle emploierait directement et indirectement plus de 1 000 personnes, dont 80 % de femmes. L'entreprise exporte aux États-Unis et en Asie ses amandes décortiquées, et en Afrique de l'Ouest des produits marketés tels que « Noix de cajou de Miadi ». L'entrepreneuse compte augmenter la capacité de transformation de son usine à 30.000 tonnes d'ici à 2020. Et aussi valoriser chaque composant du fruit de cajou : pomme et noix pour faire des jus, coques produire des briquettes et des énergies renouvelables. Le Groupe SITA possède d'autres filiales telles que la Caisse d'Épargne pour le Développement Agricole et Industrielle de la Côte d'Ivoire (CEDAICI), la Société Ivoirienne de Riz (SIRIZ SA).



VII- PRESENTATION DES ACTIVITES DES ORGANISATEURS DE LA GRANDE RENCONTRE DU 18 DECEMBRE 2018

L'Association du Notariat Francophone (ANF)



ASSOCIATION DU NOTARIAT FRANCOPHONE

L'Association du notariat francophone, créée en 1992, regroupe les chambres notariales de 27 Etats et des notaires membres individuels. L'expertise du notariat francophone s'inscrit dans le renforcement de la sécurité juridique, pierre angulaire de l'Etat de droit et vecteur de développement économique des Etats. Un environnement juridique pertinent favorise les échanges commerciaux, les investissements et l'amélioration du cadre de vie des populations. L'ANF organise ou soutient de nombreuses actions et initiatives dans le domaine de la formation (université annuelle du notariat d'Afrique, Master 1 et 2 droit notarial au Niger), du droit des affaires (DIU droit Ohada universités Paris 2 et Paris 13, participation au commission OHADA), la sécurisation foncière et l'état civil des enfants en partenariat avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et l'Organisation internationale de la Francophonie. Elle milite enfin pour le maintien de la diversité dans l'ordre juridique mondial. L'ANF est actuellement dirigé par Laurent Dejoie.

La Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE)



La CADE est un *Do Tank* sur le développement économique et social de l'Afrique, la valorisation des potentiels économiques et humains de l'Afrique et de ses diasporas. Ce *Do Tank* a été créé en 1996 par Michel Levallois, ancien président de l'ORSTOM (actuellement dénommé IRD) et ancien Préfet, avec des cadres dirigeants africains et européens. L'objectif à l'époque était d'impulser auprès des médias et des décideurs de nouvelles dynamiques et visions sur l'avenir l'Afrique. En 1997, la CADE et le Comité Français de Solidarité Internationale avaient réalisés des audits de terrain et un rapport sur « Le développement des PME et PMI en Afrique » ! Aujourd'hui, la CADE met en valeur les politiques publiques en direction de l'Afrique, des scientifiques, des innovateurs sociaux et technologiques de talents. La CADE en 2010 a réalisé des travaux et élaboré des recommandations avec l'ONG internationale ENDA sur « Les diasporas : quels leviers de développement économique et d'investissement productif dans les pays du Sud ? » ; a organisé en 2011 un forum économique sur « Bâtir des entreprises de croissance et des champions en Afrique » et sorti un livret de recommandations intitulé « Lionceaux deviendront Lions » ; en 2011/2013 organisé un cycle de travail sur « Le développement humain et économique des femmes africaines et des migrantes » ; en 2014/2015 organisé un forum économique, des travaux et publié un livret d'analyse et 25 recommandations majeures sur « Bâtir des industries modernes et compétitives en Afrique : stratégies industrielles et leadership entrepreneurial » avec le partenariat de l'OCDE. La CADE travaille actuellement sur : des outils d'aide à la décision de valorisation des potentiels économiques et métiers d'avenir dans les filières vertes ; met en place des

Coordination pour l'Afrique de Demain

www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



programmes d'écosystèmes sur la valorisation des matériaux écologiques locaux ; et sur le regroupement d'innovateurs technologiques, scientifiques et sociaux des diasporas. Ce *Do Tank* dispose d'une exposition itinérante et à géométrie variable intitulée « Les Afriques qui se font », accompagné d'un livre d'approfondissement.

L'Union Européenne Féminine (UEF)



Au lendemain de la seconde guerre mondiale, sept Européennes convaincues, dont une Française, ont créé en 1953, à Salzburg, l'Union Européenne Féminine (UEF), une association composée de femmes décidées à servir la cause de la paix et de la démocratie. Comme elles, les membres de l'UEF sont certaines que la construction d'une Union Européenne forte et unie est la meilleure garantie de paix.

L'association lutte au quotidien pour garantir aux femmes leurs droits fondamentaux à l'égalité, la liberté et la dignité. Elle engage des actions pour favoriser l'accès des femmes à la vie politique, économique, professionnelle, sociale et culturelle

VIII- PRESENTATION DES INTERVENANTS, ENTREPRISES ET ORGNISMES A LA GRANDE RENCONTRE SUR L'ENTREPRENEURIAT FEMININ DU 18 DECEMBRE 2018

Nous remercions vivement les dirigeantes et dirigeants des institutions internationales, banques, réseaux d'entrepreneurs, entreprises, organismes de développement, qui sont intervenus à la grande rencontre du 18 décembre. Ils contribuent à apporter des solutions opérationnelles au développement de l'entrepreneuriat féminin et plus globalement au développement économique des femmes sur tous les continents. Leurs CV, biographies, et présentations de leurs structures sont insérés dans le fichier spécifique « Présentation des intervenants » consacré à leurs bios et activités, ainsi que ceux des médias partenaires.

Grande Rencontre
 Association du Notariat Francophone, Coordination pour l'Afrique de Demain, Union Européenne Féminine
 (Sur invitation)
 « L'Entrepreneuriat féminin en Europe, Méditerranée et Afrique :
 Un atout majeur pour la relance économique mondiale ? »
 Lundi 18 décembre 2017, 8h 30 à 13h30
 Amphithéâtre du Conseil Supérieur du Notariat : 60, boulevard de la Tour-Maubourg, 75007 Paris
 Contact et Inscription : cade@afrique-demain.org

L'Agence Française de Développement, l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, la Commission de l'Union Européenne, la Banque Mondiale, l'Union pour la Méditerranée, La

Coordination pour l'Afrique de Demain

www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>



Caisse des Dépôts et Consignations, la Banque Publique d'Investissement, la Fondation Positive Planet, Avenir Liban, Forces Femmes, IPEMED, Business Méditerranée, Afrobytes, GreenWish Partners, l'Association de Femmes Entrepreneurs du Maroc ; C.M Agribusiness, The Editorist, OFAD, La Croix

Les partenaires Médias : BFM Business, Africa N°1, African Business, Financial Afrik

IX - EQUIPE PROJET DE LA GRANDE RENCONTRE DU 18 DECEMBRE

Pour l'Association du Notariat Francophone (ANF)

Le président, Maître Laurent Dejoie ; la déléguée générale, Madame Anne-Marie Cordelle ; l'assistante de direction, Madame Anne Parrot

Pour la Coordination pour l'Afrique de Demain

Le président, Roland Portella ; le vice-président, Jean Brice Simonin ; la secrétaire générale, Claudie Lasserre ; l'administrateur, Philippe Mathieu ; le membre, Jean Roch ; le membre, Saliou Diarra

Pour l'Union Européenne des femmes

La présidente, Christiane Tricot

X - LES REDACTEURS DU LIVRE BLANC

Les rédacteurs de ce livre blanc sont des membres de la CADE :

- Philippe Mathieu, ancien directeur de recherche à l'IRD
- Jean Roch, agroéconomiste, ancien chercheur à l'IRD
- Roland Portella, spécialiste en développement d'entreprises, ancien directeur développement à l'Institut Français des Administrateurs, ancien directeur commercial à Finabanque Conseil
- Jean Brice Simonin, spécialiste bois et forêts, ancien dirigeant industriel
- Urmine Gounongbe, directrice publicité et entrepreneure

XI - CONTACTS

Pour tout contact afin d'obtenir des éléments de précision et d'approfondissement, ou pour faire des suggestions, vous pouvez adresser vos messages à :

- La CADE, Roland Portella : rportella.cade@gmail.com ; cade@afrique-demain.org
- L'ANF, Anne-Marie Cordelle : anne-marie.cordelle.csn@notaires.fr

Coordination pour l'Afrique de Demain
www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>





CADE - Coordination pour l'Afrique de Demain

www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>

cade@afrique-demain.org ; forum-cade@afrique-demain.org



ASSOCIATION DU NOTARIAT FRANCOPHONE

<http://notariat-francophone.org/>



Coordination pour l'Afrique de Demain

www.afrique-demain.org ; <http://forum-economique-cade.org>

